

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER LE MERCREDI 10 OCTOBRE 2023 À 19H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

#### **MESDAMES**

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- CHANTAL CÔTÉ, représentante de la municipalité de Cap-Saint-Ignace

#### **MESSIEURS**

- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- DONALD GILBERT, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GILLES GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- JEAN-YVES GOSSELIN, représentant de la municipalité de Saint-François-dela-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- MARC LAURIN, Ville de Montmagny
- LAURENT LAVERDIÈRE, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ALAIN ROBERT, municipalité de Lac-Frontière
- ALAIN TALBOT, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME JOCELYNE CARON, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement, et Mme Joëlle Gendron, urbaniste aménagiste.

#### 1. OUVERTURE DE LA SESSION

Mme le préfet constate le quorum et elle déclare la session ouverte.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la session du 10 octobre 2023 soit adopté avec Varia ouvert.

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
- 3. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2023
- 4. RENCONTRE
  - 4.1 Maison Cap d'Espoir Mme Marie-Claude Pichette, directrice générale
- 5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 5.1 Services ambulanciers
  - 5.2 Budget 2024
    - 5.2.1 Comité de travail
    - 5.2.2 Date de la première réunion du comité Mercredi 1<sup>er</sup> novembre ou lundi 13 novembre 2023



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 5.3 Dossier éolien
  - 5.3.1 Avis de motion Règlement d'emprunt no 2023-113 relatif à la participation de la MRC aux projets issus de l'A/O 2023-01 pour un emprunt de 15 660 000 \$
  - 5.3.2 Approbation du budget de l'Alliance de l'énergie de l'Est s.e.c. et de son commandité, l'Alliance de l'énergie de l'Est s.a.
- 5.4 PGMR3
  - 5.4.1 Rapport de consultation
  - 5.4.2 Adoption du projet de Plan de gestion des matières résiduelles 3
- 5.5 Dossier des OH Regroupement
- 5.6 MADA3 Dépôt de la demande d'aide financière
- 5.7 Gala prestige de la CCIM
  - 5.7.1 Partenariat de la MRC et représentants
  - 5.7.2 Prix fierté municipale Vote des maires de la MRC
- 5.8 Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec
- 5.9 Honoraires Ventes pour taxes
- 5.10 Priorités de la stratégie OVT 2018-2022
- 5.11 Déneigement des stationnements
  - 5.11.1 Édifice Amable-Bélanger
  - 5.11.2 Poste de la Sûreté du Québec
- 5.12 Ressources humaines
  - 5.12.1 Départs
  - 5.12.2 Nouvelles embauches
- 5.13 Complexe culturel et sportif en santé durable
  - 5.13.1 Rencontre avec le Ministre Drainville
  - 5.13.2 Commandite pour l'ancienne palestre par Pharmacie Uniprix Daniel Lachance
  - 5.13.3 Antre projet en complémentarité Dôme
- **5.14 PIIRL** 
  - 5.14.1 Autorisation de signature de la convention
  - 5.14.2 Comité de travail
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 6.1 Avis de conformité
    - 6.1.1 Règlement relatif à la démolition d'immeubles Saint-Paul-de-Montminy
    - 6.1.2 Règlement relatif à la démolition d'immeubles Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
    - 6.1.3 Règlement relatif à la démolition d'immeubles Saint-Fabien-de-Panet
    - 6.1.4 Règlement relatif à la démolition d'immeubles Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
  - 6.2 Report des travaux sur l'ancien presbytère de Saint-François-de-Sales et sur l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame
  - 6.3 Report des travaux sur l'ancien presbytère de Cap-Saint-Ignace
  - 6.4 Entente culturelle
  - 6.5 Ententes pour la transition de La Chèvre & le chou, marché de proximité
  - 6.6 Appui aux amendements proposés au projet de Loi C-23 par la Fiducie nationale et ses partenaires et demande au gouvernement du Canada pour que ledit projet de loi soit remis à l'agenda parlementaire
  - 6.7 FRR volet 4
    - 6.7.1 Projet 1 Appalaches
    - 6.7.2 Projet 2 Pumptrack
    - 6.7.3 Projet 3 Lien quad boucle du sud Lac-Frontière/Sainte-Lucie-de-Beauregard et raccordement aux réseaux de sentiers de véhicules hors route
  - 6.8 Projets régionaux
    - 6.8.1 Aire protégée Lac Talon/Mont Sugar Loaf
    - 6.8.2 ALUS



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

6.8.3 Parc marin

6.8.4 PRMHH

- 7. CORRESPONDANCE
  - 7.1 Partenariat lors du Souper des Agapes de le Coopération et de l'Espoir
  - 7.2 Banquet des entrepreneurs Desjardins Proposition d'achat d'une table (8 personnes)
  - 7.3 Besoins d'espaces du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes de septembre 2023
  - 8.2 État des revenus et dépenses au 5 octobre 2023
  - 8.3 Rapport financier 2022
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
  - 10.1 Services de proximité Fermeture de points de services bancaires
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ** 

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SESSION DU 6 SEPTEMBRE 2023

APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 6 septembre 2023 soit adopté avec les corrections suivantes :

1) Pour la résolution 2023-09-07 : Remplacer les mots suivants :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. MICHEL BOIVIN

Par ceux-ci :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GUY BOIVIN

2) Pour la résolution 2023-09-19 : Remplacer les mots suivants :

« IL EST PROPOSÉ PAR : MME CHANTAL »

Par ceux-ci :

« IL EST PROPOSÉ PAR : MME CHANTAL **CÔTÉ** »

**ADOPTÉ** 

#### 4. RENCONTRES

Mme Marie-Claude Pichette, directrice générale, vient présenter les services offerts par la Maison Cap d'Espoir située à Cap-Saint-Ignace.

Principalement, la maison offre des services aux personnes ayant des addictions et jusqu'à un maximum de 15 clients peuvent être acceptés en hébergement pour une thérapie de 28 jours.



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

L'organisme souhaite également être mieux connu et la MRC propose de partager leur offre de services à la communauté par le biais de leur service de communication qui nous fournira du matériel.

#### 5. <u>ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES</u> 5.1 SERVICES AMBULANCIERS

- CONSIDÉRANT que la santé est une responsabilité du gouvernement du Québec et que la MRC de Montmagny est préoccupée par les risques de perte de tous services gouvernementaux aux citoyens sur son territoire;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a été informée qu'au Québec et dans la région de la Chaudière-Appalaches, la transformation des horaires de faction à des horaires à l'heure fait partie d'une stratégie gouvernementale qui permettrait de bonifier l'apport du système préhospitalier d'urgence au réseau de la santé et des services sociaux;
- CONSIDÉRANT que le déploiement dynamique existe également dans les services policiers offerts par la Sûreté du Québec (SQ);
- CONSIDÉRANT que le CISSS-CA de Chaudière-Appalaches juge donc nécessaire de transformer les « horaires à faction » en « horaires à l'heure » pour permettre une réorganisation optimale de ce secteur d'activités et que, selon eux, ce modèle comporterait plusieurs avantages. Entre autres :
  - il permettrait d'offrir le nouveau modèle de déploiement dynamique qui prend en compte la distance et le niveau d'urgence de chaque appel;
  - il serait aussi un prérequis pour déployer la paramédecine communautaire;
- CONSIDÉRANT également que la paramédecine communautaire permettrait d'améliorer les services offerts à la communauté soit de :
  - permettre aux paramédics d'assurer des suivis ponctuels directement au domicile des usagers après qu'ils aient été hospitalisés, ce qui contribue à éviter de nouveaux transports vers les urgences de nos hôpitaux;
  - permettre de contribuer à l'attraction et à la rétention de personnel au sein des entreprises ambulancières, considérant notamment une meilleure conciliation travail-vie personnelle;
- CONSIDÉRANT également que les paramédics semblent considérer de façon générale que l'horaire à l'heure est plus intéressant que l'horaire de faction. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre généralisée au Québec, une telle transformation permettrait de contribuer à l'attraction et la rétention de personnel au sein des entreprises ambulancières;
- CONSIDÉRANT que le territoire de la MRC de Montmagny est de forme longitudinale et qu'environ 30 % de la population habite sur environ 70 % du territoire, ce qui amplifie les distances à parcourir comparativement à d'autres territoires de superficies semblables mais avec une forme « carrée »;



#### 2023-10-03

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

#### RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC OU VILLE-MRC	SUPERFICIE	POPULATION	DENSITE
DSLET - SERVICE OF THE PARTY OF	7099,46	17789	8,5
LES ETCHEMIUS	1868,71	168(0)	9.5
MONTMAGNY	1692,27	22732	13,4
LOTBINIÈRE	1663,49	34553	20,8
BELLECHASSE	1753,44	38400	21,9
LES APPALACHES	1912,85	43391	22,7
ROBERT-CLICHE	838,36	19281	23,0
BEAUCE-SARTIGAN	1953,41	54056	27,7
NOUVELLE-BEAUCE	904,85	38476	42,5
LÉVIS	447,56	151527	338,6
TOTA	15073,9	437042	29,0

 CONSIDÉRANT que la faible densité du secteur Sud de la MRC de Montmagny donne l'impression que le nombre d'appels ne justifie pas un service équivalent à d'autres sous-régions puisque le concept d'occupation du territoire n'est pas pris en compte dans l'équation du déploiement dynamique du service ambulancier;

 CONSIDÉRANT également que le Conseil de la MRC de Montmagny est ouvert à des solutions innovantes, mais il est également très sensible aux services à offrir aux citoyens afin d'assurer le sentiment de sécurité perçu par ceux-ci;

#### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny avise le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) qu'il ne s'oppose pas à la mise en place du déploiement dynamique avec transformation de l'horaire à faction en horaire à l'heure de jour, mais qu'il est craintif de la découverture que cela occasionnera durant la période de nuit, compte tenu que les distances à parcourir sont importantes et que la configuration du territoire de la MRC de Montmagny est longitudinale, et de la perte du sentiment de sécurité que cela occasionnera chez les citoyens du milieu.

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny demande que l'implantation du déploiement dynamique se fasse lorsque le CISSS-CA aura le budget requis lui permettant de faire une conversion totale de l'« horaire à faction » en « horaire à l'heure », à 100% c'est-à-dire autant de jour que de nuit, pour la sécurité des citoyens en reconnaissant l'importance de l'occupation du territoire et aussi l'importance des services de santé à offrir en milieu moins densifié.

**ADOPTÉ** 

#### 5.2 BUDGET 2024

5.2.1 COMITÉ DE TRAVAIL

(Pour le budget 2023, les cinq élus nommés étaient les suivants : Mme Jocelyne Caron, M. Gilles Giroux, M. Pierre Gariépy, M. Richard Galibois, M. Donald Gilbert).

- CONSIDÉRANT que le budget est prévu être adopté lors de la session du mercredi 22 novembre prochain (quatrième mercredi du mois de novembre);
- CONSIDÉRANT qu'un comité, formé habituellement d'environ cinq à six élus (dont le préfet d'office), est constitué;



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BRUNO GAGNÉ APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les cinq membres suivants forment le Comité du budget 2024 et que ce comité soit rémunéré:

- Mme Jocelyne Caron;
- M. Gilles Giroux;
- M. Richard Galibois;
- M. Donald Gilbert;
- M. Marc Laurin.

**ADOPTÉ** 

### 5.2.2 CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROJET

L'adoption statutaire du budget est le mercredi 29 novembre prochain.

La présentation du projet de budget aux membres du Conseil de la MRC se ferait en réunion de travail le mardi 14 novembre prochain, à 15h00 à la salle 105.

#### 5.3 DOSSIER ÉOLIEN

5.3.1 AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 2023-113 RELATIF À LA PARTICIPATION DE LA MRC AUX PROJETS ISSUS DE L'A/O 2023-01 POUR UN EMPRUNT DE 15 660 000 \$

> Je, Gilles Giroux, maire de la Municipalité de Sainte-Euphémiesur-Rivière-du-Sud, donne par les présentes un avis de motion à l'effet que la MRC de Montmagny adoptera, au cours d'une séance subséquente, le règlement d'emprunt no 2023-223 relatif à la participation de la MRC aux projets issus de l'appel d'offres 2023-01 d'Hydro-Québec pour un emprunt de 15 660 000 \$.

> Une copie du projet de règlement no 2023-113 a également été remise aux membres du conseil avant la tenue de la session.

- 5.3.2 APPROBATION DU BUDGET DE L'ALLIANCE DE L'ÉNERGIE DE L'EST S.E.C. ET DE SON COMMANDITÉ, L'ALLIANCE DE L'ÉNERGIE DE L'EST S.A.
  - CONSIDÉRANT les budgets 2024 déposés, soit :
    - . Budget de l'Alliance de l'Énergie de l'Est s.a.;
    - . Budget de l'Alliance de l'Énergie s.e.c.;
  - CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le directeur général, M. Jean-François Thériault;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. MARC LAURIN APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

AVIS DE MOTION



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny prenne acte du dépôt des budgets 2024 pour l'année financière 2024 pour l'Alliance de l'Énergie de l'Est s.a. et pour l'Alliance de l'Énergie de l'Est s.e.c. et que les budgets 2024 soient donc adoptés également.

**ADOPTÉ** 

#### **5.4 PGMR3**

#### 5.4.1 RAPPORT DE CONSULTATION

Les rapports de consultation des 12 et 13 septembre derniers ont été déposés au Conseil de la MRC.

Compte tenu que la plupart des commentaires émis étaient déjà couverts par des actions prévues au PGMR3, les deux modifications proposées au PGMR3 sont les suivantes :

- **a. Ajustement au PGMR :** Le plan d'action pour le secteur résidentiel prévoit déjà la révision de la fréquence de collecte des déchets (p. 65) par l'entremise de la mesure suivante :
  - i. « Mise à jour concertée des règlements de collecte dans 13 municipalités » (p. 72).
  - Les mesures suivantes pourraient être précisées pour le secteur résidentiel :
  - ii. « Limiter les déchets pour chaque résidence à un bac roulant de 360 litres »;
  - iii. « Étudier l'opportunité d'une tarification incitative pour l'utilisation des bacs de 240 litres ».

#### b. Ajustement au PGMR:

Les mesures suivantes pourraient être ajoutées :

- i. « Uniformiser les couleurs des bacs utilisés pour les déchets, les matières recyclables et les matières organiques sur le territoire de la MRC »;
- ii. « Étudier la faisabilité de changer l'usage des bacs bruns présentement utilisés pour la collecte des déchets à Saint-Fabien-de-Panet ».

### 5.4.2 ADOPTION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- CONSIDÉRANT que le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR2) de la MRC de Montmagny est en vigueur de 2017 à 2024 et qu'en vertu de l'article 53.23.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), les municipalités régionales ont la responsabilité de réviser ce document tous les sept ans;
- CONSIDÉRANT qu'à cette fin, le Conseil de la MRC de Montmagny a adopté, le 11 juillet 2023, par résolution, un projet de PGMR révisé en vertu de l'article 53.11 de la LQE;
- CONSIDÉRANT que le projet de plan de gestion révisé a été soumis à des consultations publiques conformément à la Loi, soit les 12 et 13 septembre 2023:



#### 2023-10-06

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

DATE ET HEURE	ADRESSE
12 septembre 2023, 19h	MRC de Montmagny, 6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 300 Montmagny (Québec)
13 septembre 2023, 19h	Salle communautaire, Municipalité de Saint- Fabien-de-Panet, 213, rue de la Salle Saint-Fabien-de-Panet (Québec)

 CONSIDÉRANT les rapports déposés suite aux consultations et aux modifications apportées au projet de PGMR3;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN APPUYÉ PAR : M. MARC LAURIN

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny adopte son plan de gestion des matières résiduelles révisé joint à la présente afin de le transmettre au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour approbation.

ADOPTÉ

#### 5.5 DOSSIER DES OH - REGROUPEMENT

Les <u>offices d'habitation</u> (OH) sont des organismes à but non lucratif créés en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (chapitre S-8) à la demande des municipalités (ou des MRC ayant déclaré leur compétence en matière de logement social – ce n'est pas le cas de la MRC de Montmagny). Ils sont mandatés par la SHQ pour gérer le parc de logements sociaux sur le territoire des municipalités qu'ils desservent (SHQ, s.d.).

Des OH sont retrouvés dans toutes les régions administratives et dans la majorité des villes du Québec. Historiquement, pratiquement tous les OH œuvraient sur le territoire d'une seule municipalité. Cependant, avec l'adoption du projet de Loi nº 83 — Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique, le gouvernement peut ordonner par décret le regroupement d'OH en offices régionaux d'habitation (ORH) (article 116), notamment afin d'améliorer leur efficacité et leur efficience dans la gestion des logements à loyer modique. Le milieu municipal est cependant encouragé à procéder aux regroupements sur des bases consensuelles (SHQ, 2017). Les nouveaux ORH remplaceront la plupart des petits OH qui ne gèrent que quelques dizaines de logements ou moins, là où le contexte géographique et démographique le permet.

La MRC de Montmagny, en collaboration avec la SHQ, a assisté le comité chargé du regroupement des OH de Montmagny, Cap-Saint-Ignace et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le nouvel organisme est par la suite devenu locataire dans l'Édifice Amable-Bélanger (au 2e étage, l'ancien local du CLD a été scindé en 2 pour abriter les locaux du député provincial et les locaux de l'OH).

#### L'OPPORTUNITÉ

L'intention du gouvernement est de suggérer des fusions (entre



#### 2023-10-07

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

500 à 1000 portes) afin d'avoir des équipes de gestion pourraient faire aussi du développement. Un fonds de 3M\$ sera accessible pour le développement de logements.

#### **LA PROPOSITION**

Les OH ne sont pas obligés d'avoir l'approbation des municipalités, et des MRC. Par contre, pour le futur, c'est une bonne chose de travailler en amont. À suivre!

#### 5.6 MADA3 – DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

- CONSIDÉRANT que les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de nos municipalités;
- CONSIDÉRANT que les municipalités souhaitent poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser un vieillissement actif;

IL EST PROPOSÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ APPUYÉ PAR : M. LAURENT LAVERDIÈRE

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil des maires de la MRC de Montmagny autorise la demande de mise à jour de sa politique MADA et de ses plans d'action en faveur des aînés (volet 1) et désigne Mme Nancy Labrecque pour représenter la MRC dans le suivi de la demande d'aide financière ainsi que pour la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de compte.

**QUE** M. Alain Fortier, maire de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, soit nommé l'élu responsable de la question des aînés et de la famille de la MRC.

**QUE** les travaux de mise à jour de la politique et des plans d'action MADA seront réalisés sous la supervision de la MRC.

**QUE** les municipalités de Saint-Just-de-Bretenières, Lac-Frontière, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire, Cap-Saint-Ignace, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues participent à la demande collective.

**ADOPTÉ** 

#### 5.7 GALA PRESTIGE

#### 5.7.1 PARTENARIAT DE LA MRC ET REPRÉSENTANTS

Depuis ses débuts, la MRC/CLD de Montmagny est un partenaire financier important du GALA PRESTIGE pour permettre à la Chambre de commerce et industrie de la MRC de Montmagny de l'organiser. La MRC a réservé dix places et il reste des places disponibles pour les élus du Conseil de la MRC.

#### 5.7.2 PRIX FIERTÉ MUNICIPALE – VOTE DES MAIRES DE LA MRC

Lors de la session de travail du conseil, il y aura dépôt des



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

entreprises en nomination et, par la suite, un vote secret aura lieu par le Conseil de la MRC pour le dévoilement lors du Gala Prestige.

# 5.8 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE POLICE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Dépôt aux membres du conseil de la lettre reçue relativement au projet d'entente qui précise ce qui suit:

« Nous vous informons également que la Sûreté du Québec ira vous rencontrer prochainement afin de vous faire part du nouveau modèle d'entente-cadre et des principales modalités applicables à votre territoire. Les précisions quant à cette rencontre vous seront communiquées sous peu par la Sûreté du Québec. »

« Les nouvelles ententes vous seront ensuite soumises pour signature progressivement au cours des prochains mois, la redistribution des effectifs affectés à la desserte du territoire s'effectuera de façon graduelle à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain, soit à la date d'entrée en vigueur des ententes. »

#### 5.9 HONORAIRES – VENTES POUR TAXES

- CONSIDÉRANT que les honoraires pour le traitement d'un dossier en vente pour défaut de paiement de taxes municipales sont actuellement de 250 \$ par dossier;
- CONSIDÉRANT que ces frais ne couvrent pas l'ensemble du travail effectué pour le suivi d'un dossier;
- CONSIDÉRANT que l'article 1033 du Code municipal du Québec permet de fixer par résolution les honoraires pour le traitement des dossiers en vente pour défaut de paiement de taxes;
- CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent également récupérer leurs taxes par l'intermédiaire de la Cour municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN TALBOT APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny recommande aux municipalités de récupérer leurs taxes impayées par le biais de la Cour municipale.

**QUE** la MRC de Montmagny hausse ses honoraires pour le traitement d'un dossier en vente pour défaut de paiement de taxes municipales à 500 \$ par dossier.

**ADOPTÉ** 

#### 5.10 PRIORITÉS DE LA STRATÉGIE OVT 2018-2022

Vous trouverez en pièce jointe le sondage pour les priorités identifiées par la région Chaudière-Appalaches pour la stratégie d'Occupation et de Vitalité du territoire (FRR – Volet 1).

Un seul formulaire regroupé sera transmis pour la MRC de Montmagny et ses municipalités.



2023-10-09

2023-10-10

2023-10-11

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

Le sondage a été remis aux directeurs généraux le 25 septembre dernier lors de la rencontre tenue à la MRC.

#### 5.11 DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS

5.11.1 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Jacques & Raynald Morin inc. pour le déneigement du stationnement et des entrées piétonnes;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS APPUYÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte la soumission de Jacques & Raynald Morin inc. pour une somme de 12 000 \$/an, plus les taxes, pour l'année 2023-2024 et 2024-2025 pour le déneigement du stationnement de l'Édifice Amable-Bélanger et des trottoirs d'accès.

**QUE** la MRC de Montmagny fasse le choix de la rotation des fournisseurs pour le déneigement du stationnement et des trottoirs d'accès pour les deux prochaines années.

**ADOPTÉ** 

### 5.11.2 POSTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'offre de Jacques & Raynald Morin inc. au montant de 3 500 \$/an, plus les taxes, et ce, pour les trois prochaines années (soit le même montant que les trois dernières années).

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BRUNO GAGNÉ APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le renouvellement du contrat de Jacques & Raynald Morin inc. pour une somme de 3 500 \$/an, plus les taxes, pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 pour un service 24/24 et 7/7 (incluant les aires de circulation piétonne).

**ADOPTÉ** 

#### **5.12 RESSOURCES HUMAINES**

#### COMITÉ D'ACCÈS À L'INFORMATION

CONSIDÉRANT qu'il est requis de mettre en place un comité d'analyse des demandes d'accès à l'information, lequel sera formé de Mme Nancy Labrecque, M. Daniel Racine, Mme Martine Leullier et Mme Isabelle Normand;

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

**QUE** le comité d'analyse des demandes d'accès à l'information soit formé de Mme Nancy Labrecque, M. Daniel Racine, Mme Martine Leullier et Mme Isabelle Normand.

**ADOPTÉ** 

#### 5.12.1 DÉPARTS

- M. Jonathan Proulx, technicien en génie civil : Il y aura une approche auprès de la ville si un partenariat est possible, à valider, et rencontre avec les municipalités locales pour la suite.
- Mme Emmanuelle Leblanc, agente de développement territorial.

#### 5.12.2 NOUVELLES EMBAUCHES

- A) Poste de secrétaire-réceptionniste (volet comptable)
  - CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Mme Marie-France Bellavance prévue pour janvier 2024 après plus de 25 ans de bons services;
  - CONSIDÉRANT le processus de recrutement et la recommandation d'embauche;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny confirme l'embauche de Mme Manon Chamberland au poste de secrétaire-réceptionniste/volet technique comptable, à compter du 16 octobre prochain, et selon les conditions convenues entre les parties.

**ADOPTÉ** 

B) Poste de technicienne en évaluation

CONSIDÉRANT le processus de recrutement et la recommandation d'embauche;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DONALD GILBERT APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny confirme l'embauche de Mme Sophie Harvey au poste de technicienne en évaluation, à compter du 23 octobre prochain, et selon les conditions convenues entre les parties.

**ADOPTÉ** 

2023-10-12



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

# **5.13 COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF EN SANTÉ DURABLE** 5.13.1 RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DRAINVILLE

Projet du complexe culturel et sportif - Le comité de pilotage a rencontré le Ministre Bernard Drainville

Montmagny, le 26 septembre 2023 — C'est vendredi dernier que les membres du comité de pilotage du complexe culturel et sportif, représentés par Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny, Mme Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, M. Jean-Marc Jean, directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud et M. Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud, ont rencontré le ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M. Bernard Drainville, afin d'obtenir son appui pour du financement dans le programme québécois des infrastructures (PQI), dont la date maximale de dépôt est fixée au 29 septembre 2023.

« M. Drainville a été très à l'écoute et il comprend les enjeux de notre milieu. Nous lui avons demandé de faire reconnaître le projet global comme un projet innovant qui compte deux volets. Pour le volet culturel, on demande de le voir accepter au programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications. Pour le volet sportif et communautaire, on demande que le gouvernement reconnaisse le projet dans le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) et dans le Programme québécois infrastructures (PQI), où la capacité de payer des citoyens, du milieu municipal et scolaire sera respectée. La région a besoin du PQI pour attacher le projet dans son ensemble. Sans le PQI, nous ne serons pas capables de mettre à jour nos infrastructures! », de commenter Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny.

Pour M. Jean-Marc Jean, directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, « le projet du complexe culturel et sportif constitue l'un des plus beaux projets de concertation et de mobilisation du Québec. Plus de 20 organisations et des centaines de personnes travaillent main dans la main depuis 4 ans pour sa réalisation. Le milieu investit 20% du montant total du projet et assumera la moitié des frais d'entretien, ce qui démontre toute la volonté de notre communauté d'avoir ce complexe à Montmagny ».

La rencontre s'est terminée sur une belle note avec la présentation d'une vidéo des gymnastes du Club Magny-Gym et des membres du Club de natation Montmagny qui tenaient à s'adresser au ministre Drainville afin d'obtenir son appui dans le Programme québécois des infrastructures.

« La communauté veut cette infrastructure et elle doit demeurer mobilisée. Le Conseil des maires de la MRC de Montmagny reconnaît l'importance de ce projet pour le bienêtre de nos jeunes et moins jeunes et c'est pourquoi la MRC a accepté de s'investir financièrement de façon très importante en tenant compte de la capacité de payer des citoyens. Avec ce projet, on a la prétention d'être un modèle pour la concertation et l'optimisation des infrastructures avec le monde scolaire et les partenaires du milieu.

Par notre demande, on souhaite que le gouvernement permette aux régions d'être des milieux modernes et



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

attractifs », de mentionner Mme Jocelyne Caron, préfet.

Mentionnons enfin que la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny est toujours active dans le dossier de financement du projet du Complexe et recherche des partenaires privés. De belles annonces seront d'ailleurs faites prochainement.

### 5.13.2 COMMANDITE POUR L'ANCIENNE PALESTRE PAR PHARMACIE UNIPRIX DANIEL LACHANCE

Uniprix Groupe Daniel Lachance investit 250 000 \$ dans le projet du complexe culturel et sportif

Montmagny, le 4 octobre 2023 — C'est en présence du président d'honneur de la campagne corporative Monsieur Pierre Beauregard de Promutuel Assurance que la poursuite cette campagne pour le complexe culturel et sportif en santé durable s'est faite le 4 octobre dernier. Bien connu de la région, c'est le pharmacien Daniel Lachance d'Uniprix Montmagny qui donne le ton à la phase 2 de cette campagne (mise sur pause en raison des élections), en contribuant à la hauteur de 250 000 \$ au projet du complexe.

Partenaire impliqué

Présent et impliqué auprès de sa communauté, Monsieur Lachance était fier d'être parmi les premiers partenaires corporatifs à contribuer à ce grand projet, reflétant ses valeurs et ses convictions. « C'est une façon d'investir et de redonner à ma communauté qui m'a vu grandir dans un créneau qui me tient à coeur soit la santé durable et l'activité physique », expliquait Daniel Lachance. Notons que les premiers montants associés au complexe sont les 1 M\$ de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny pour la salle Edwin-Bélanger de concert avec Desjardins ainsi que Promutuel Assurance avec 1.5 M\$, pour le complexe culturel et sportif en santé durable Promutuel Assurance. Au tour d'Uniprix Groupe Daniel Lachance à donner un nouvel envol à cette campagne corporative auprès des industries et commerces de la région.

#### La Chambre de commerce et d'industrie

Chapeautant cette campagne, la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny (CCIM) aura la tâche de solliciter de nouveaux partenaires à s'impliquer financièrement dans le projet de complexe étant donné les enjeux de maind'oeuvre, de qualité de vie et de rétention du personnel que celui-ci suscite. « Depuis les dernières années, la CCIM a toujours eu le même message: la communauté d'affaires désire ardemment ce projet. L'annonce d'aujourd'hui ne fait que confirmer cette tangente, nos entrepreneurs seront pour et même accompagner supporter financièrement le Complexe culturel et sportif en santé durable Promutuel Assurance.

Il s'agit d'un pas dans la bonne direction vers une réalisation de cette idée portée par notre organisation et plusieurs autres. Nous sommes fiers de voir tout le chemin qui a été fait, et nous sommes extatiques de voir la suite! » mentionne Alexandra Lemieux, présidente de la CCIM.

#### Quand est-il du complexe?

Suite à une rencontre avec le ministre Drainville la semaine



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

dernière, le comité de pilotage, par l'implication du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, déposera cet automne une demande d'aide financière dans les deux programmes accessibles pour le financement d'un projet de l'ampleur du complexe culturel et sportif : Le PAFIRSPA (programme d'aide financière d'infrastructures récréatives, sportives et de plein air) et le PQI (programme québécois d'infrastructures), étapes cruciales pour l'avenir du projet. Notons que la région a amassée, jusqu'à présent, 2 750 000 \$ au sein de partenaires privés et 56 000 \$ lors de la campagne citoyenne, mais il reste encore du chemin afin de réunir la somme nécessaire à la réalisation de ce projet d'envergure pour la région! Ainsi, les futurs partenaires intéressés peuvent communiquer avec Mme Nicole Robert, directrice générale de la Chambre de Commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny, au 418248-3111.

#### 5.13.3 AUTRE PROJET EN COMPLÉMENTARITÉ - DÔME

Il y a un manque à gagner de plus de 1M\$. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, la Ville de Montmagny et la MRC de Montmagny vont discuter pour regarder les possibilités qui s'offrent pour ce projet qui est complémentaire surtout si la piscine est convertie en classe, ce qui enlèvera des espaces pour la pratique sportive, culturelle et communautaire.

#### **5.14 PIIRL**

5.14.1 AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le préfet et la directrice générale soient autorisées à signer la convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie (PALV) pour la réalisation du PIIRL2.

**ADOPTÉ** 

#### 5.14.2 COMITÉ DE TRAVAIL

- CONSIDÉRANT l'obligation de former un comité d'accompagnement pour la réalisation du PIIRL en collaboration avec la firme TETRATECH;
- CONSIDÉRANT que l'on propose d'avoir quatre représentants des municipalités (élus, directeurs généraux ou personnel) en provenance de la ville, du secteur Nord, du Centre et du Sud du territoire;
- CONSIDÉRANT que l'on propose également que M. Daniel Racine et Mme Catherine Plante fassent également partie du comité de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN ROBERT APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

2023-10-14



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le comité de travail du PIIRL2 soit formé des personnes suivantes :

Ville de de Montmagny:

M. Louis Létourneau

M. Zakaria Jarine

Secteur Nord:

M. Pierre Martineau, élu

Secteur Centre:

Mme Sylvie Dorval, d.g., Municipalité de Saint-Paul-de-

Montminy

Secteur Sud:

Mme Dany Robert, d.g.,

Municipalité de Lac-Frontière

MRC de Montmagny:

M. Daniel

Racine

et

ou

Mme Catherine Plante

**ADOPTÉ** 

### 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 AVIS DE CONFORMITÉ

6.1.1 <u>RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES – SAINT-PAUL-DE-MONTMINY</u>

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BRUNO GAGNÉ APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy pour le règlement relatif à la démolition d'immeubles.

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ** 

# 6.1.2 <u>RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES – SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD</u>

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud pour le règlement relatif à la démolition d'immeubles.

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ** 

2023-10-16



2023-10-18

2023-10-19

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

# 6.1.3 <u>RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES — SAINT-FABIEN-DE-PANET</u>

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour le règlement relatif à la démolition d'immeubles.

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ** 

# 6.1.4 <u>RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES – SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES</u>

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LAURENT LAVERDIÈRE APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues pour le règlement relatif à la démolition d'immeubles.

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ** 

# 6.2 REPORT DES TRAVAUX SUR L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES ET SUR L'ANCIEN COUVENT DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME

- CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture et des Communications du Québec accorde son soutien financier à la MRC de Montmagny dans le cadre du volet 1b du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;
- CONSIDÉRANT que le volet 1b "Restauration de biens patrimoniaux de propriété municipal" du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier vise à aider le milieu municipal à intervenir auprès de propriétaires publics de bâtiments patrimoniaux de grande valeur;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, par son Programme d'aide à la restauration, identifie plusieurs bâtiments patrimoniaux, dont l'ancien presbytère de Saint-François-de-Sales et l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, biens classés par le gouvernement du Québec;



2023-10-20

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

 CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est vue obligée de prolonger d'une année les travaux de restauration sur les deux bâtiments en raison des carnets de santé amorcés tardivement;

> IL EST PROPOSÉ PAR : M. MARC LAURIN APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny et le ministère de la Culture et des Communications acceptent d'octroyer une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2024, pour mener à terme les travaux sur l'ancien presbytère de Saint-François-de-Sales et l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame dans la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

ADOPTÉ

#### 6.3 REPORT DES TAVAUX SUR L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE CAP-SAINT-IGNACE

- CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture et des Communications du Québec accorde son soutien financier à la MRC de Montmagny dans le cadre du volet 1b du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;
- CONSIDÉRANT que le volet 1b "Restauration de biens patrimoniaux de propriété municipal" du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier vise à aider le milieu municipal à intervenir auprès de propriétaires publics de bâtiments patrimoniaux de grande valeur;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, par son Programme d'aide à la restauration, identifie plusieurs bâtiments patrimoniaux dont la grange à dîme et du presbytère à Cap-Saint-Ignace, biens cités par la Municipalité de Cap-Saint-Ignace;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace s'est vu obligé d'échelonner sur deux ans les travaux de restauration des galeries principale et arrière, du remplacement de recouvrement de la toiture, de la restauration de fenêtres et de l'installation de coupe-froids, de la restauration des portes traditionnelles, de l'installation d'un linteau et d'une tablette sur la véranda et de la restauration des larmiers en bois;
- CONSIDÉRANT que l'entrepreneur général a pris du retard dans son calendrier et qu'il s'est vu obliger de retarder les travaux à effectuer sur l'ancien presbytère de Cap-Saint-Ignace;
- CONSIDÉRANT que les travaux ne pourront pas être complétés à l'automne 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny et le ministère de la Culture et des Communications acceptent d'octroyer une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2024, pour mener à terme les travaux sur



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

l'ancien presbytère de Cap-Saint-Ignace et la Municipalité de Cap-Saint-Ignace.

**ADOPTÉ** 

#### **6.4 ENTENTE CULTURELLE**

**PROJET 2021-2023 (AVENANT 2024)** 

	N	lontant résiduel	
titre/thème	Partenaires	MCC	total
soutien pour fêtes de jubilé / mise en valeur du patrimoine	3 000 \$	9 075 \$	12 075 \$
résidence d'artiste 2 disciplines	1 375 \$	3 125 \$	4 500 \$
ADLS - diffusion de prod culturelles québ.	7 200 \$	10 800 \$	18 000 \$
Dév. Arts de la scène centre et sud	463 \$	1 400 \$	1 863 \$
Atelier d'accordéon en milieu de santé (aînés)	546\$	727\$	1 273 \$
Carnet culturel (ateliers pour écoles)	16 827 \$	22 271 \$	39 098 \$
Médiation culturelle intergénérationnelle aînés	3 514 \$	5 931 \$	9 445 \$
Art public dans les municipalités	8 843 \$	13 265 \$	22 108 \$
Initiatives locales en patrimoine	3 686 \$		3 686 \$
Table des bibliothèques et animation en biblio	9 624 \$	6376\$	16 000 \$
Total disponible	55 078 \$	72 970 \$	128 048 \$

#### **PROJET 2024**

actions	montant partenaires	montant MCC	total
Phase 1 inventaire patrimoine bâti	20 250 \$	24 750 \$	45 000 \$
Archéologie et patrimoine (suite étude de potentiel archéologique ET soutien aux mun pour études patrimoniales)	9 000 \$	11 000 \$	20 000 \$
Projet d'art public phase 2	5 850 \$	7 150 \$	13 000 \$
Soutenir les activités de loisirs ou d'animation culturelle organisées par les municipalités	6300 \$	7 700 \$	14 000 \$
Soutenir l'animation culturelle dans les camps de jour de la MRC	9 000 \$	11 000 \$	20 000 \$
Total préliminaire	50 400 \$	61 600 \$	112 000 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DONALD GILBERT APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny fasse parvenir le projet d'entente culturelle au ministère de la Culture et des Communications et autorise le préfet et la direction générale à signer tout protocole d'entente à cet effet.

**ADOPTÉ** 

### 6.5 ENTENTES POUR LA TRANSITION DE LA CHÈVRE & LE CHOU, MARCHÉ DE PROXIMITÉ

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a été le gestionnaire du projet de marché de proximité, des terroirs innovants ayant mené à la création de l'organisme La Chèvre & le chou, marché de proximité;
- CONSIDÉRANT que l'assemblée de fondation de l'organisme La Chèvre & le chou, marché de proximité, aura lieu le jeudi 26 octobre prochain;



2023-10-23

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

 CONSIDÉRANT que, pour assurer une transition adéquate vers la prise en charge autonome de l'organisme, il convient de signer les ententes nécessaires pour départager les responsabilités des deux organisations;

> IL EST PROPOSÉ PAR : M. MARC LAURIN APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à signer les ententes suivantes avec l'organisme La Chèvre & le chou, marché de proximité :

- convention de cession de droits d'auteur;
- convention de cession sous condition suspensive de droits de propriété intellectuelle;
- entente de service pour la coordination;
- entente de prêt du camion.

ADOPTÉ

#### 6.6 APPUI AUX AMENDEMENTS PROPOSÉS AU PROJET DE LOI C-23 PAR LA FIDUCIE NATIONALE ET SES PARTENAIRES ET DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR QUE LEDIT PROJET DE LOI SOIT REMIS À L'AGENDA PARLEMENTAIRE

- CONSIDÉRANT que le patrimoine est une richesse collective qui fait partie du sentiment d'appartenance d'une population à son territoire;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a la volonté de protéger les immeubles patrimoniaux de son territoire, de les mettre en valeur et d'en faire un vecteur de développement social, touristique, économique, culturel et identitaire pour sa communauté;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny abrite les lieux historiques nationaux de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et de la Maison Étienne-Pascal-Taché qui se distinguent par leurs valeurs architecturale, historique et paysagère et qui constituent un patrimoine unique pour les communautés de Berthier-sur-Mer, Montmagny et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, et plus largement celle de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que le lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, propriété du gouvernement du Canada et sous la responsabilité de l'Agence Parcs Canada, est reconnu à l'échelle internationale comme ayant été la porte d'entrée de dizaines de milliers de personnes immigrantes en Amérique et que ce lieu historique est une destination patrimoniale phare dans l'offre touristique du Canada;
- CONSIDÉRANT que Parcs Canada reconnaît, dans son Plan directeur 2017, que « le milieu insulaire entraîne une détérioration plus rapide des bâtiments, ce qui implique des travaux d'entretien plus fréquents »;
- CONSIDÉRANT qu'en 2003, la vérificatrice générale du Canada a constaté que le patrimoine bâti relevant de la compétence fédérale « ne sera plus là pour les générations à venir à moins



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

que des mesures ne soient prises rapidement pour le protéger », et qu'elle a recommandé que « le cadre juridique soit renforcé »;

- CONSIDÉRANT qu'en 2017, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, dans son dixième rapport intitulé *Préserver le patrimoine du Canada*, a émis 17 recommandations et mentionné que le gouvernement fédéral doit montrer l'exemple en adoptant une loi destinée à accorder une meilleure protection juridique aux lieux historiques nationaux qui lui sont confiés;
- CONSIDÉRANT que le 7 juin 2022, le gouvernement fédéral a déposé le projet de Loi C-23, la Loi concernant les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale ou d'intérêt national, les ressources archéologiques, et le patrimoine culturel et naturel, qui édicte la Loi sur les lieux historiques du Canada (titre abrégé), apporte des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois et abroge la Loi sur les lieux et monuments historiques,
- CONSIDÉRANT que le projet de Loi C-23 constitue une amélioration de la situation actuelle, mais que celui-ci doit absolument être renforcé afin de mieux protéger les lieux historiques nationaux et ainsi éviter leur détérioration et démolition par négligence;
- CONSIDÉRANT que la Fiducie nationale du Canada a publié, en collaboration avec plus d'une cinquantaine d'associations vouées à la protection du patrimoine à travers le pays, une liste de neuf propositions d'amendements qu'elle recommande d'apporter au projet de Loi C-23, dont:
  - l'inclusion de dispositions relatives à un mécanisme efficace de reddition de comptes, de suivi et de communication de l'information ayant pour but de vérifier l'adéquation de la gestion continue et d'éviter la démolition par négligence;
  - la consultation active du public, des autres ordres de gouvernement et des organismes à vocation patrimoniale lors de la constitution et de la mise à jour du registre public prévu par le projet de Loi C-23, qui contiendrait des renseignements sur les mesures prévues pouvant entraîner un changement physique ou une incidence sur la valeur patrimoniale;
- CONSIDÉRANT que le Conse de la MRC de Montmagny a pris connaissance des grandes lignes du projet de Loi C-23 et des neuf recommandations proposées par la Fiducie nationale du Canada;
- CONSIDÉRANT que le 25 mai 2023, la Fiducie nationale informait ses partenaires que le gouvernement du Canada retirait le projet de Loi C-23 de l'agenda parlementaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. MARC LAURIN APPUYÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny est en accord avec l'idée de réformer la législation fédérale relative à la protection, la conservation et la mise en valeur des lieux historiques nationaux, ce que propose le projet de Loi C-23.



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny demande au gouvernement du Canada de remettre à l'agenda parlementaire le projet de Loi C-23.

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny demande au gouvernement du Canada de bonifier le projet de Loi C-23 en incluant les amendements proposés par la Fiducie nationale du Canada.

**ADOPTÉ** 

#### 6.7 FRR VOLET 4

6.7.1 PROJET 1 – SPA NORDIQUE ET GLAMPING

2023-10-25

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BRUNO GAGNÉ APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** dans le cadre du programme FRR volet 4, la MRC de Montmagny verse une aide financière de 100 000 \$ à Restaurant Spa Appalaches pour la réalisation du projet « SPA nordique et glamping », un projet totalisant un investissement prévu de 209 604 \$.

**ADOPTÉ** 

6.7.2 PROJET 2 - PUMPTRACK

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX APPUYÉ PAR : M. DONALD GILBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** dans le cadre du programme FRR volet 4, la MRC de Montmagny verse une aide financière de 12 000 \$ à la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour compléter le financement du projet « Parc intergénérationnel Phase 1 — Pumptrack », un projet qui sera réaliser via d'autres importants programmes d'aide financière et totalisant un investissement prévu de 271 781,70 \$.

**ADOPTÉ** 

6.7.3 PROJET 3 – LIEN QUAD BOUCLE DU SUD – LAC-FRONTIÈRE/SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD ET RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX DE SENTIERS DE VÉHICULES HORS ROUTE

> IL EST PROPOSÉ PAR : M. LAURENT LAVERDIÈRE APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** dans le cadre du programme FRR volet 4, la MRC de Montmagny verse une aide financière de 23 000 \$ au Club quad du parc pour la réalisation du projet « Prolongation et pérennisation du sentier quad dans le secteur du Parc des Appalaches – Phase 1 », un projet totalisant un investissement prévu de 50 000 \$.

**ADOPTÉ** 

2023-10-26



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

#### 6.8 PROJETS RÉGIONAUX

### 6.8.1 <u>AIRE PROTÉGÉE – LAC TALON/MONT SUGAR LOAF</u>

Il y a plus de cinq ans, la MRC de Montmagny a proposé des aires protégées candidates sur les terres publiques où on retrouve le Parc régional des Appalaches.

Le type d'aire protégée permet l'utilisation du territoire à des fins d'activités récréotouristiques tout en excluant les coupes forestières industrielles.

Le Conseil de l'environnement de Chaudière-Appalaches considère la proposition de la MRC pour le lac Talon/Mont Sugar Loaf comme très intéressante sur le plan de la biodiversité et entend convaincre le gouvernement du Québec de retenir une aire protégée de type réserve de biodiversité pour ce secteur.

#### Note:

Le gouvernement du Québec s'est engagé à créer des aires protégées et si les aires protégées sont ailleurs que dans les parcs régionaux, le territoire de ceux-ci serait encore plus convoité pour la coupe forestière.

Les érablières du territoire public ne seraient pas incluses dans l'aire protégée.



IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny réitère son appui à la création d'une aire protégée alliant conservation des écosystèmes et activités récréotouristiques en milieu naturel pour le territoire du Parc des Appalaches dans le secteur du Lac Talon et du Mont Sugar Loaf sur le territoire public.

**ADOPTÉ** 

6.8.2 <u>ALUS</u>

ALUS c'est quoi:

ALUS Chaudière-Appalaches a débuté ses activités en 2022. Il

7051



#### 2023-10-29

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

s'agit d'un partenariat entre ALUS et la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

ALUS soutient divers types de projets écologiques sur les terres agricoles de la région afin d'offrir plus de biodiversité et d'habitats pour la faune terrestre et aquatique. Ces projets incluent des milieux humides, des bandes riveraines, des haies brise-vent, des zones tampons écologiques, et plus encore. Ces services écosystémiques améliorent par le fait même la santé et la conservation des sols agricoles.

Les bandes riveraines et la culture dans le littoral constituent les priorités agroenvironnementales à l'échelle régionale. Des projets de bandes riveraines élargies et des projets de restauration des rives sont visés. ALUS Chaudière-Appalaches a comme intention de participer à l'atteinte des objectifs fixés localement favorisant l'amélioration de la qualité de l'eau et la stabilité des berges.

Il y a une réflexion à faire pour voir si on pourrait monter un projet régional Fonds Région et Ruralité à six MRC et plus pour augmenter les interventions d'aménagement écologiques en milieu agricole via ALUS. Une rencontre a eu lieu en ce sens le 5 octobre dernier.

Un rapport sur le sujet sera fait au conseil lors de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN APPUYÉ PAR : M. MARC LAURIN

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny signifie aux partenaires municipaux, environnementaux et agricoles, son intérêt à participer à un projet régional visant à déployer le programme ALUS Chaudière-Appalaches.

**ADOPTÉ** 

# 6.8.3 <u>AIRE PROTÉGÉE – AGRANDISSEMENT DU PARC MARIN SAGUENAY-SAINT-LAURENT</u>

Un projet d'agrandissement du parc marin est en consultation présentement.

Le parc marin une fois agrandi s'étendrait de vis-à-vis la pointe ouest de l'Isle-aux-Coudres jusqu'à vis-à-vis Trois-Pistoles.

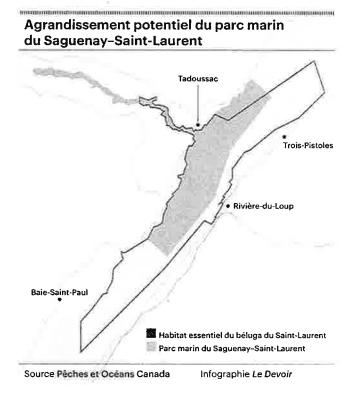
Une rencontre a eu lieu entre des représentants du Parc marin et le directeur général adjoint sur le sujet et celui-ci propose une rencontre des municipalités concernées avec les responsables de la consultation.

Le conseil est d'avis que cette rencontre pourrait éclairer la MRC dans la position à prendre sur l'agrandissement du parc marin et peut-être même demander que celui-ci touche une partie du territoire de la MRC.



No de résolution ou annotation

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny



#### 6.8.4 PRMHH

Tel que prévu par la loi, la MRC doit adopter une résolution autorisant sa direction à faire parvenir son projet de PRMHH.

#### Rappel:

Dans un premier temps, le gouvernement du Québec a adopté un règlement établissant des coûts de compensation lors d'altération ou de destruction des milieux humides.

Dans un deuxième temps, le gouvernement du Québec a confié aux MRC la responsabilité de réaliser des Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Les PRMHH doivent présenter le territoire de la MRC, les menaces pour les milieux humides et les cours d'eau, le rôle des milieux humides et aussi décrire les milieux humides d'intérêt. La MRC doit également identifier les actions qu'elle prendra pour protéger ses cours d'eau et milieux humides.

Le PRMHH de la MRC de Montmagny a été produit conjointement avec toutes les MRC de Chaudière-Appalaches pour la partie identification des milieux humides.

Pour la partie identification des milieux humides d'intérêt, nous avons convenu que les sites qui se classaient au-dessus de la moyenne pour certaines fonctions dans un bassin versant seraient comme milieu humide d'intérêt.

Rivière Daaquam : Fonction de protection des inondations Rivière du Sud : Fonction de protection des inondations Rivière Noire Nord-Ouest : Fonction de protection des inondations et de filtration de l'eau (sédiments)

Rivière Morigeau : Fonction de protection de la qualité et de l'approvisionnement en eau

Rivière des Perdrix : Fonction de protection de la qualité et de l'approvisionnement en eau



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

En plus, la MRC doit élaborer un plan d'action pour la conservation des milieux humides et hydriques : Niveau de protection des milieux et actions.

<u>Note</u>: Il n'est pas nécessaire d'adopter des normes plus restrictives que celles en vigueur.

#### Exemple de niveau de protection :

#### **Protection**

La protection inclut des mesures d'intensité variable et de tout ordre, tant des aménagements physiques (clôtures, sentiers de surveillance, etc.), des outils légaux (statut d'aires protégées, désignation d'espèces, etc.), de l'utilisation de ressources humaines (tournée d'inspection par des agents de protection, etc.) que la sensibilisation (Limoges et al., 2013, p.22-23).

#### <u>PRMHH de la MRC = Pas de nouvelles aires strictement</u> protégées

# Utilisation durable = Milieux humides d'intérêt en amont des prises d'eau

Utilisation d'une ressource biologique ou d'un service écologique ne causant pas ou peu de préjudices à l'environnement ni d'atteinte significative à la biodiversité. L'utilisation durable d'une ressource ne doit pas affecter significativement les espèces ou les fonctions écologiques pouvant être touchées indirectement par cette activité (inspirée de Limoges et al., 2013, p.24).

# PRMHH de la MRC = Tous les milieux humides et hydriques d'intérêt hors des zones de développement

# Priorisation du développement = Secteurs susceptibles d'être développés

Les MHH qui se retrouveront dans cette catégorie sont ceux où le développement sera priorisé. Cela ne retire pas l'obligation des promoteurs d'effectuer une demande d'autorisation au MELCC, mais ce sont des secteurs où la MRC encourage les promoteurs à éviter et minimiser l'empiètement en milieux humides ou hydriques, mais ne s'opposera pas à ce qu'une demande de destruction convenablement justifiée soit déposée.

# PRMHH de la MRC = Milieux humides et hydriques à l'intérieur des périmètres d'urbanisation et dans les zones de villégiature

#### **Exemple d'actions**

Participer au programme ALUS

Participer à des projets de restauration de milieux humides et hydriques

Réaliser des activités d'acquisition de connaissances :

- Colliger toutes les études sur les milieux humides du territoire;
- Colliger toutes les interventions en milieux hydriques;
- Évaluation des ponceaux;
- Responsable de la gestion des cours d'eau;



2023-10-30

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- Collaboration et formation des inspecteurs en milieu humide;
- Participer au programme ALUS.

Développer des outils d'information des citoyens :

- Diffusion et promotion de la valeur des milieux humides;
- Cartographie en ligne;
- Visite de terrains.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la direction générale à faire parvenir au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

#### 7. CORRESPONDANCE

### 7.1 PARTENARIAT LORS DU SOUPER DES AGAPES DE LA COOPÉRATION ET DE L'ESPOIR

La MRC est un partenaire de cet événement. Une contribution de 650 \$ est demandée pour l'événement.

- CONSIDÉRANT que le souper des Agapes de la Coopération et de l'Espoir met en lumière, chaque année, un jeune par MRC qui s'est démarqué par sa détermination, son courage et sa persévérance. Ayant traversé des parcours difficiles et ayant subi beaucoup d'épreuves, ces jeunes sont un exemple de résilience;
- CONSIDÉRANT que lors de cette soirée, un jeune par MRC participante recevra le trophée « La Flamme de la jeunesse », une bourse de 200 \$ et un stylo gravé à son nom. En plus de leur témoignage devant le public, les jeunes recevront leurs prix par des gens influents de leur milieu, un honneur de plus pour eux;

IL EST PROPOSÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ APPUYÉ PAR : M. ALAIN TALBOT

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse une aide financière de 650 \$ dans le cadre des Agapes de la Coopération et de l'Espoir 2023 qui aura lieu le 25 novembre 2023 au Centre Bombardier à La Pocatière et l'événement vise la persévérance scolaire et le soulignement d'un jeune du territoire qui s'est démarqué.

**ADOPTÉ** 

# 7.2 BANQUET DES ENTREPRENEURS DU QUÉBEC - PROPOSITION D'ACHAT D'UNE TABLE (8 PERSONNES)

La MRC propose l'achat d'une table de huit personnes dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du Banquet des entrepreneurs Desjardins.

Le banquet se déroulera le samedi 14 octobre 2023, de 17 h à



2023-10-32

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

**21 h,** à la salle Léandre-Boutin du Centre culturel de Cap-Saint-Ignace.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny fasse l'achat d'une table au coût de 640 \$.

**ADOPTÉ** 

### 7.3 BESOINS D'ESPACES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a déposé la demande visant à établir la prévision des besoins d'espaces du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud dans le cadre du **Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035** conformément à l'article 272.3 de la *Loi sur l'instruction publique*.

À titre informatif, voici les différentes étapes prévues dans le cadre du processus de consultation des municipalités/MRC :

#### Étape 1 : Prévision des besoins d'espace

#### Étape 2 : Projet de planification des besoins d'espace

#### Étape 3 : Planification des besoins d'espace

Compte tenu que la MRC travaille le projet de complexe culturel et sportif, la MRC et ses municipalités ont été consultés aux étapes 2 et 3 au printemps dernier dans le cadre du **PQI 2024-2034**. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud nous informe que les projets d'agrandissement ou de construction neuve issus de cette consultation seront déposés auprès du ministère de l'Éducation du Québec le 29 septembre prochain. Une réponse est attendue vers le mois de juin 2024. Cependant, nous devons tout de même amorcer le processus de consultation pour le **PQI 2025-2035** dès maintenant.

Il est important d'informer le Centre de services scolaire de la Côtedu-Sud de tout projet de développement susceptible d'avoir un impact sur la fréquentation scolaire (occupation des espaces).

#### 8. FINANCES

#### 8.1 COMPTES DE SEPTEMBRE 2023

2023-10-33 IL EST PROI

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de septembre 2023 soit acceptée.

**ADOPTÉ** 

7056



### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

#### MRC MONTMAGNY

2 octobre 2023

Poste Ba	nque: 5	4-112-	Poste Banque: 54-112-10-000								
Nº déboursé	Nº chèque	Lot	Date	Nº fourn.	Nom	Description	Montant				
202301338 (I)			2023-08-03	29	JOURNAL L'O E BLANCHE	PUBLICITÉ APPEL PROPRIÉTAIR	1 597 02 8				
202301339 (1)			2023-08-03	39	RAYMOND CHABOT GRANT T	HONORAIRES PROF_ÉTATS FINA	3 449,25				
202301340 (I)			2023-08-03	54	CRECA	CONTRIBUTION 2022-2023	630,00				
202301341 (I)			2023-08-03	62	VILLE DE MONTMAGNY	AIDE FINANCIERE: DEFI PIERRE	2 000,00				
202301342 (I)			2023-08-03	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG	AIDE FINANCIÈRE: DÉFI PIERRE	500,00				
202301343 (I)			2023-08-03	88	MUN. DE ST-PIERRE-DE-LA-R	AIDE FIN: PUMP TRACK VOLET 3	9 046,49				
202301344 (I)			2023-08-03	127	CARREFOUR JEUNESSE-EM	AIDE FINANCIÉRE WEEKEND-FE	1 000,00				
202301347 (1)			2023-08-03	586	CAMPOR ENVIRONNEMENT	VIDANGE FOSSES	415,79				
202301348 (I)			2023-08-03	826	CYTECH CORBIN	VÉRIFICATION BRUIT VENTILATI	493,84				
202301349 (1)			2023-08-03	834	LES CONCASSÉS DU CAP IN	TONNAGE MAI 2023	38 866,31				
202301350 (I)			2023-08-03	943	BO MONT EXPERT INC.	ENTREPOSAGE DU 9 JUILLET AU	166,71				
202301351 (I)			2023-08-03	998	BISTRO LAFONTAINE	ALIMENTS CONSEIL MAIRES	503,93				
202301353 (I)			2023-08-03	1064	MULTI-SERVICES MONTMAG	TAILLES CLÉS	236,62				
202301356 (I)			2023-08-03	1415	DANIEL THIBAULT, PHOTO	SHOTTING PHOTO ISLE AUX GR	2 874,38				
202301357 (1)			2023-08-03	2106	SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGE FOSSES	1 825,34				
202301358 (I)			2023-08-03	2132	RÉPARE TECH INC.	ÉTUI ÉTUI DE PROTECTION CELL	62,09				
202301360 (I)			2023-08-03	2556	PELLETIER-VÉZINA, ÉLIE-KA	ENTRETIEN DU POSTE SQ MONT	1 169,30				
202301361 (I)			2023-08-03	2678	THE WILD PALOMINOS	LANCEMENT ALBUM	4 719,44				
202301362 (I)			2023-08-03	2737	MICHEL HUDON	PROGRAMME RÉNO RÉGION	1 255,05				
202301365 (I)			2023-08-03	2786	ROZALI JALBERT	FORMATION TERRAIN DE JEUX	1 000,00				
202301366 (I)			2023-08-03	2767	DAPHNÉE BILODEAU GAUDR	ANIMATION FRAIS	280,00				
202301367 (1)			2023-08-03	2788	NASDAQ INC	ABONNEMENT ANNUEL : 0123ME	2 299,50				
202301374 (I)			2023-08-04	119	MRC DE BELLECHASSE	FRAIS HUISSIER	212,85				
202301375 (I)			2023-08-04	126	MRC DE L'ISLET	ENTENTE SECTORIELLE DEV. CU	18 670,00				
202301376 (I)			2023-08-04	163	LES ARTS DE LA SCENE DE	COMBO POP-CORN ENFANTS	1 330,00				
202301377 (I)			2023-08-04	606	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U	TAPIS SQ	126,36				
202301378 (I)			2023-08-04	826	CYTECH CORBIN	AJUSTEMENT PAIEMENT MANQU	524,92				
202301379 (1)			2023-08-04	834	LES CONCASSÉS DU CAP IN	TONNAGE JUILLET2023	42 541 35				
202301380 (I)			2023-08-04	1656	BTLP AVOCATS INC.	HONORAIRES PROF	388,62				
202301381 (1)			2023-08-04	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	35.00				
202301382 (1)			2023-08-04	2129	BUROPRO CITATION INC.	PLASTIFICATION POCHETTES	1 411,37				
202301363 (I)			2023-08-04	2659	SANI BLEU	LOCATION TOILETTE	266.74				
202301384 (I)			2023-08-04	2761	L'INTÉGRE	TRANSPORT SET DE CUISINE LO	402,41				
202301385 (I)			2023-08-04	245	FORTIN, MYRIAM	DÉPLACEMENTS AU 2023-07-22	97.36				
202301386 (I)			2023-08-04	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	210,13				
202301387 (1)			2023-08-04	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JU	283,45				
202301388 (i)			2023-08-04	1189	MORNEAU, ÉRIC	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	184,62				
202301389 (I)			2023-08-04	1264	LEULLIER, MARTINE	FOURNITURES LOGEMENT STE-L	464,83				
202301390 (I)			2023-08-04	1311	GENDRON, JOËLLE	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JU	27,60				
202301391 (I)			2023-08-04	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	212.80				
202301392 (1)			2023-08-04	1723	BOUSQUET, AURÉLIE	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	26,19				
202301392 (1)			2023-08-04	2007	LÉVESQUE, FRANCE	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	703,44				
(I) C621 (102 (I)			2025-00-04	2001	ECTEGAGE, FRANCE	DEFENCEIVIENTS DO 10 MU 29 JUL	103,44				

#### MRC MONTMAGNY

1 octobre 2023

	Liste des paiements émis (du 2023-08-01 au 2023-09-30) Détaillée par N							
Montant	Description	Nom	Nº fourn.	Date	ne Lot	Nº chèque	Nº déboursé	
9 JUI 54,00	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	VORMS, THIERRY	2049	2023-08-04			202301394 (I)	
29 JUl 438,32	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	GINGRAS, ALEXANNE	2075	2023-08-04			202301395 (1)	
9 JUI 165,99	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	PROULX, JONATHAN	2110	2023-08-04			202301396 (1)	
29 JUI 969,35	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	LAGACÉ, MARLÉNE	2174	2023-08-04			202301397 (1)	
29 JUI 14 40	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	POULIOT, MÉLANIE	2495	2023-08-04			202301398 (1)	
03,160 IUL es	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	LORIOU, MACISON	2570	2023-08-04			202301399 (1)	
9 JUI 45,76	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	ISABELLE NORMAND	2708	2023-08-04			202301400 (1)	
29 JUI 12,94	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	ALSIRET, GAÉL	2711	2023-08-04			202301401 (I)	
29 JUI 187,89	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	ISABELLE LORD-FORTIN	2756	2023-08-04			202301402 (1)	
LLET 62.40	DÉPLACEMENTS AU 22 JUILLET	PIER-LUC BLANCHET	2758	2023-08-04			202301403 (1)	
9 JUI 90 60	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	BUENO-HERRERA, MARIA AN	2771	2023-08-04			202301404 (I)	
9 JUI 26 64	DÉPLACEMENTS DU 16 AU 29 JUI	MORNEAU, MÉLANIE	2772	2023-08-04			202301405 (1)	
27,92	ACHAT COMPOSANT	ROMAIN CORRADINO	2789	2023-08-04			202301406 (1)	
0003 151,20	DAS 16-07 AU 31-07-2023 RP0003	MINISTRE DU REVENU DU Q	18	2023-08-08			202301409 (I)	
0003 252,00	DAS 16-07 AU 31-07-2023 RP0003	REVENU CANADA	17	2023-08-08			202301410 (I)	
0001 10 015,12	DAS 16-07 AU 31-07-2023 RP0001	REVENU CANADA	17	2023-08-08			202301411 (l)	
-2023 4 061,84	REMISES DU 16-07 AU 31-07-2023	INDUSTRIELLE-ALLIANCE AS	1240	2023-08-08			202301412 (1)	
23 779,04	AREMISES 16-07 AU 31-07-2023	DESJARDINS SECURITE FINA	19	2023-08-08			(1) 02301413	
0002 1 395,06	DAS 16-07 AU 31-07-2023 RP0002	REVENU CANADA	17	2023-08-08			202301414 (I)	
23 439,38	REMISES 16-07 AU 31-07-2023	COMM, ADM, DE REGIME DE	27	2023-08-08			202301415 (I)	
0001 31 132,06	DAS 16-07 AU 31-07-2023 RP0001	MINISTRE DU REVENU DU Q	18	2023-08-08			202301416 (1)	
NUEL 450.39	REMISES DÉCLARATION ANNUEL	COMM ADM, DE REGIME DE	27	2023-08-02			202301420 (1)	
5 238,92	MOIS COURANT	HYDRO QUÉBEC	386	2023-08-01			202301422 (I)	
2 563.75	MOIS COURANT SQ	HYDRO QUÉBEC	386	2023-08-01			202301423 (I)	
S AO 13 705,22	ASSURANCES COLLECTIVES AO	SSQ - GROUPE FINANCIER /	549	2023-08-03			202301424 (I)	
82.48	MOIS COURANT	COGECO CÁBLE QUÉBEC S.	1026	2023-08-08			202301425 (I)	
SPOR 2 000.00	AIDE FINANCIÈRE: MÉRITE SPOR	VILLE DE MONTMAGNY	62	2023-08-11			202301428 (1)	
JIT 39 1 060,39	(SUBV. PACTE RURAL CIRCUIT 39	MUNICIPALITE DE L'ISLE-AUX	94	2023-08-11			202301429 (1)	
750,00	AIDE FINANCIÈRE 2023	CARREFOUR JEUNESSE-EM	127	2023-08-11			202301430 (I)	
586,66	LOYER AOÛT 2023	MAISON DE SECOURS LA FR	233	2023-08-11			202301431 (I)	
	TRANSPORT JUILLET 2023 TDJ		268	2023-06-11			202301432 (I)	
95.38		OUÈBEC LINGE SERVICE D'U	606	2023-08-11			202301434 (1)	
	COLLECTE DÉCHETS DANGERE		842	2023-08-11			202301435 (1)	
2 922.57	APPAREILS ET CASQUES	INTERCONNEXIONS LD	1030	2023-08-11			202301437 (1)	
	ENTENTE GESTION PARASITAIR	MAHEU & MAHEU	1093	2023-08-11			202301438 (1)	
6,25	BOUTEILLE D'EAU	MONT-BÉLAIR	1665	2023-08-11			202301440 (1)	
949,54	SMT750C: SCHNEIDER	6TEM TI	1756	2023-08-11			202301441 (1)	
18.33	FOURNITURES JARDINS	AVANTIS COOPÉRATIVE	1789	2023-08-11			02301442 (1)	
	CIRAGE PLACHERS ÉD. BÉLANG	SPÉCIALISTE DU CIRAGE	1826	2023-08-11			202301442 (1)	
		CORPORATION ENTRE CIEL	1834	2023-08-11			202301443 (1)	
	CONTRAT SERVICE PIGEONS	TERMINIX CANADA	1968	2023-08-11			202301444 (1)	
	RECHARGE GOMME	BUROPRO CITATION INC	2129	2023-08-11			202301445 (1)	
243,01 198,91	CÂBLE HDMI + ÉTUI CELL	RÉPARE TECH INC	2129	2023-08-11			202301447 (1)	

Usager: cpmrc15

Page 2 sur 9



### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

MRC MONTMAGNY

2 pesabre 2023

Liste des pa	шетена ел	1425   1	IR 2025-00-0	71 da =0=-	Détaillée par N°				
Nº déboursé	Nº chèque	Lot	Date	№ Fourn	Nom	Description	Montant		
202301452 (I)			2023-08-11	2794	CLAUDENSEIGNE INC	RÉPARATION DES DRAPEAUX É	1 560,04 \$		
202301453 (I)			2023-08-17	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	BOX EMPLOI WEB	461,63 \$		
202301454 (1)			2023-08-17	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-JG	AIDE FINANCIÈRE MON VILLAGE	1 470,00 \$		
202301455 (I)			2023-08-17	94	MUNICIPALITE DE L'ISLE-AUX	(FOURNITURES RENDEZ-VOUS R	1 637,92 \$		
202301456 (I)			2023-08-17	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS DU 30 JUILLET	92,22\$		
202301457 (l)			2023-08-17	826	CYTECH CORBIN	ENTRETIEN SQ PRINTEMPS 2023	393,73 \$		
202301458 (I)			2023-08-17	979	EXTINCTEURS MONTMAGNY	VÉRIFICATION ANNUELLE 2023	805,69 \$		
202301459 (I)			2023-08-17	986	SOCIÉTÉ DE GESTION DES I	S, GESTION IMM. ROUSSILLON: L	1 464,36 \$		
202301460 (I)			2023-08-17	1126	ORGANISME DES BASSINS V	TRAVAUX BRISE VENT	11 071,90 \$		
202301461 (I)			2023-08-17	1264	LEULLIER, MARTINE	DÉPLACEMENTS DU 06 AU 12 A	112,16 \$		
202301462 (1)			2023-08-17	1280	NUMÉRIQUE.CA	RENOUVELLEMENT SSL DOMAIN	40,24 \$		
202301463 (I)			2023-08-17	1313	BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENTS DU 30 JUILLET	324,05 \$		
202301465 (I)			2023-08-17	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS DU 31 JUILLET	67,18 \$		
202301466 (1)			2023-08-17	1627	LE BISTREAU D'ÉRABLE	FRR-ESPACE CULINAIRE VERS-F	11 250,00 \$		
202301467 (l)			2023-08-17	1723	BOUSQUET, AURÉLIE	DÉPLACEMENTS DU 31 JUILLET	217,47 \$		
202301468 (1)			2023-08-17	1756	6TEM TI	MENSUALITÉ OFFICE 365	1 360,27 \$		
202301469 (I)			2023-08-17	1832	FOM ÉVALUATION FONCIÈRI	EGESTION DU RÔLE	10 127,38 \$		
202301470 (I)			2023-08-17	2007	LÉVESQUE, FRANCE	DÉPLACEMENTS DU 30 JUILLET	1 208,73 \$		
202301471 (I)			2023-08-17	2075	GINGRAS, ALEXANNE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	520,65 \$		
202301472 (I)			2023-08-17	2086	LES PRÉTENTIEUX	INVITATION CONF. PRESSE	3.532,26 \$		
202301473 (I)			2023-08-17	2110	PROULX, JONATHAN	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 12 AOÛ	119,08 \$		
202301474 (I)			2023-08-17	2129	BUROPRO CITATION INC.	FOURNITURES DE BUREAU	42,62 \$		
202301475 (I)			2023-08-17	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS DU 30 JUILLET	59,60 \$		
202301476 (I)			2023-08-17	2492	SOLUTIONS NOTARIUS INC.	SIGNATURE NUMÉRIQUE N. LAB	24,91 \$		
202301477 (I)			2023-08-17	2556	PELLETIER-VEZINA, ÉLIE-KA	ENTRETIEN DU POSTE SQ MONT	953,72 \$		
202301478 (I)			2023-08-17	2570	LORIOU, MADISON	DÉPLACEMENTS DU 30 JUILLET	156,86 \$		
202301479 (I)			2023-08-17	2606	NATURE QUÉBEC	SUBV. PADF. BILAN COUPES 2 IÈ	3 884 94 \$		
202301480 (1)			2023-08-17	2637	VÉZINA, STÉPHANE	LOCATION CHAMBRE: MARIE-HE	525,00 \$		
202301481 (I)			2023-08-17	2727	GESTION BO, MONT EXPERT	ENTREPOSAGE DU 9 AOÛT AU 8	166,71 \$		
202301482 (I)			2023-08-17	2758	PIER-LUC BLANCHET	DÈPLACEMENTS DU 31 JUILLET	198,60 \$		
202301483 (I)			2023-08-17	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AI	N DÉPLACEMENTS DU 30 JUILLET	187,24 \$		
202301484 (I)			2023-08-17	2782	MÉLISSA GAGNÉ	DÉPLACEMENTS DU 30 JUILLET	289,46 \$		
202301485 (I)			2023-08-17	2795	MAGGY GAUDREAU	HONORAIRES + DÉPLACEMENTS	1 082,60 \$		
202301486 (1)			2023-08-17	2797	M361	DEMANDE DE REMBOURSEMENT	821,00 \$		
202301487 (1)			2023-08-02	480	VISA	VISA D. RACINE au 31-07-2023	381,14 \$		
202301489 (I)			2023-08-17	17	REVENU CANADA	DAS 01-08 AU 15-08-2023 RP0001	10 152,66 \$		
202301490 (I)			2023-08-17	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - F	REMISES 01-08 AU 15-08-2023	4 061,84 \$		
202301491 (I)			2023-08-17	7 19	DESJARDINS SECURITE FIN	AREMISES 01-08 AU 15-08-2023	779,04 \$		
202301492 (I)			2023-08-17	7 17	REVENU CANADA	DAS 01-08 AU 15-08-2023 RP0002	1 174,86 \$		
202301493 (1)			2023-08-17	7 17	REVENU CANADA	DAS 01-08 AU 15-08-2023 RP0003	252,00 \$		
202301494 (I)			2023-08-17	7 18	MINISTRE DU REVENU DU C	REMISES DE L'EMPLOYEUR 1077	151;20 \$		
202301495 (I)			2023-08-17	7 18	MINISTRE DU REVENU DU C	DAS 01-08 AU 15-08-2023 RP0001	30 706,84 \$		
202301497 (1)			2023-08-1		CIDADE, HAMILTON	DÉPLACEMENTS DU 4 AU 10 JUI	647,33 \$		

MRC MONTMAGNY

2 octobre 2023

Page 3 sur 9

No dehourse	N° chéque	Lot	Date	Nº fourth	Nom	Description	Montant
202301498 (1)	re canque	Lot	2023-08-18	2624	LABRECQUE, MICHAEL	FORMATION RCR ANIMATEURS T	1 275,00 S
202301496 (I) 202301501 (I)			2023-08-25	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	PUBLICITÉ: SPÉCIAL AGRICULTU	1 006,62 \$
202301501 (I) 202301503 (I)			2023-08-25	102		ACTIVITÉS TERRAINS DE JEUX	220,17 5
202301505 (1)			2023-08-25	148	IMPRESSION RIVE-SUD	250 AFFICHES SOIRÉES	5 607,33 \$
202301505 (I) 202301506 (I)			2023-08-25	586		NOTE DE CRÉDIT	12 814,95 S
202301507 (I)			2023-08-25	677		CONTRIBUTION PROJET SAMS	15 122,13 \$
202301507 (1)			2023-08-25	842	LAURENTIDE RE/SOURCES I		453,00 S
202301509 (1)			2023-08-25	943	BO,MONT EXPERTING.	DÉMÉNAGEMENT MOBILIERS: LO	873,81 S
202301510 (I)			2023-08-25	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	36,25 S
202301510 (1)			2023-08-25	1756	STEM TI	MICROSOFT OFFICE 365 MENSU	1 387,83 \$
202301511 (1)			2023-08-25	2106	SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES	6 008,42 S
202301513 (1)			2023-08-25	2129	BUROPRO CITATION INC.	ÉTIQUETTES MARCHÉ	7.48 S
202301514 (I)			2023-08-25	2737	MICHEL HUDON	DOSSIER PAD	2 012,40 \$
202301514 (1)			2023-08-02		VISA	VISA N. LABRECQUE AU 31-07-20	6 060,89 S
202301517 (1)			2023-08-18		TELUS QUEBEC	MOIS COURANT SO	68,26 \$
202301517 (1)			2023-06-22		TELUS Mobilité	CLÉ INTERNET	81,54 \$
202301519 (1)			2023-08-17	386	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ: LOYER SAINTE-LU	47.04 S
202301519 (I) 202301520 (I)			2023-08-24		TELUS QUEBEC	INTERNET TOURISME	195,45 9
202301520 (1)			2023-08-02		POSTALIA CANADA INC	REMPLISSAGE TIMBREUSE	862,31 9
202301522 (I) 202301524 (I)			2023-08-01	2035	GLOBAL PAYMENTS DIRECT	FRAIS TPV TOURISME	34,49 8
202301524 (1)			2023-08-29			VERSEMENT 2023 : 2023-08-29	40 000,00 8
202301525 (I) 202301526 (I)			2023-09-01			HONOR PROF. FACT PROGRES	6 639.81 5
202301526 (I) 202301527 (I)			2023-09-01		INFOTECH	1 POSTE FT (3 POSTES FT POUR	1 540,67 \$
202301527 (1)			2023-09-01			TRAVAIL IMPARTITION VIDANGE	12 464,91 \$
202301526 (1)			2023-09-01		FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 20 AOÛT AU	275.11 3
202301529 (1) 202301530 (l)			2023-09-01	606	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U		126 36 5
20230 1530 (I) 202301531 (I)			2023-09-01		SAMSON, DANIEL	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 AO	348,44 \$
20230 (531 (1)			2023-09-01		MORNEAU, ÉRIC	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 AO	111,15
202301532 (1)			2023-09-01		GENDRON, JOËLLE	DÉPLACEMENTS DU 20 AU 26 AO	12.40.5
			2023-09-01		GAUTHIER, CHARLES	ALLOCATION CELLULAIRE AOÛT	15.00 \$
202301535 (I) 202301536 (I)			2023-09-01		BERLINGER, MATHIAS	ACHATS AMAZONE ADS1115 16 B	261,40
,			2023-09-01		DENONCOURT, AMÉLIE	CRÈME-LAIT-CAFÉ ET DÉPLACE	255,19
202301537 (I)			2023-09-01		KGC INC	VÉRIFICATION BOUTON PANIQU	91,41
202301538 (1)			2023-09-01		LEBLANC, EMMANUELLE	DÉPLACEMENTS DU 20 AU 26 AO	65,10
202301539 (1)			2023-09-01		BOUSQUET, AURÉLIE	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 26 AO	270,46
202301540 (1)			2023-09-01		AVANTIS COOPÉRATIVE	FOURNITURES JARDINS	8,21
202301541 (I)			2023-09-01		LÉVESQUE, FRANCE	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 AO	362,50
202301542 (1)					MONTMINY, SERGE	GRATTOIR ET BALAIS	44,53
202301543 (I)			2023-09-01		VORMS, THIERRY	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 12 AOÛ	134,22
202301544 (I)			2023-09-01		GINGRAS, ALEXANNE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	575,49
202301545 (I)						T VIDANGES FOSSES JUILLET 2023	35 542.45
202301546 (I)			2023-09-01		PROULX, JONATHAN	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 A	43,40
202301547 (I)			2023-09-01		BUROPRO CITATION INC.	COPIES MONO TOURISME	532.09
202301548 (1)			2023-09-0	2129	BUROPRO CITATION INC.	COLIES MONO LOOKISME	552,03

Usaver convert

Usager: cpmrc15

Page 4 sur 9



### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

#### MRC MONTMAGNY

2 octobre 2023

				01 au 2023		Détaillée par	v caregire
Nº déboursé	Nº chèque	Lot	Date	Nº fourn.	Nom	Description	Montant
202301549 (I)			2023-09-01	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS SE	598,13 S
202301550 (I)			2023-09-01	2556	PELLETIER-VĖZINA, ĖLIE-KA	ENTRETIEN DU POSTE SQ MONT	953 72 S
202301551 (I)			2023-09-01	2572	ONGOIBA, AMINATA	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 AO	152,20 \$
202301552 (I)			2023-09-01	2708	ISABELLE NORMAND	DEPLACEMENTS DU 13 AU 19 AO	30,24 \$
202301553 (I)			2023-09-01	2711	ALSIRET, GAĒL	DÉPLACEMENTS DU 20 AU 26 AC	41,26 \$
202301554 (I)			2023-09-01	2758	PIER-LUC BLANCHET	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 AO	101_68 \$
202301555 (1)			2023-09-01	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 AC	97,96 \$
202301556 (I)			2023-09-01	2772	MORNEAU, MÉLANIE	DÉPLACEMENTS DU 20 AU 26 AO	5,00 S
202301557 (I)			2023-09-01	2778	SAMUEL SURPRENANT	DÉPLACEMENTS DU 20 AU 26 AQ	19,84 S
202301558 (1)			2023-09-01	2782	MÉLISSA GAGNÉ	DÉPLACEMENTS DU 13 AU 19 A	399,87 \$
202301559 (I)			2023-09-01	2786	ROZALI JALBERT	HONORAIRES R. JABERT TDJ 202	1 974,50 S
202301560 (1)			2023-09-01	2800	MARIE-SOLEIL DENEAULT	REMBOURSEMENT INSCRIPTION	20,00 \$
202301561 (I)			2023-09-01	2801	CAROLINE DUMONT	DÉPLACEMENTS DU 20 AU 26 AO	59,52 \$
202301562 (I)			2023-09-08	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	BOX EMPLOI	1 369,38 \$
202301563 (I)			2023-09-08	62	VILLE DE MONTMAGNY	SCÈNE MONTEL SOIRÉE INTERC	304,68 \$
202301564 (I)			2023-09-08	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN	LOYER DE JUILLET À DÉCEMBRE	1 200,00 S
202301565 (I)			2023-09-08	102	PARC REGIONAL DES APPAL	BONIF OFFRE HÉBERGEMENT E	50 000,00 S
202301566 (1)			2023-09-08	148	IMPRESSION RIVE-SUD	BILLETS: JOURNÉE AGRICOLE	1 523,42 S
202301567 (I)			2023-09-08	351	TREMBLAY BOIS MIGNAULT	RÉDACTION OPINION JURIDIQUE	2 696 17 S
202301568 (1)			2023-09-08	423	GESTION GLOBAL USD INC	FOURNITURES BACS	2 314,62 \$
202301569 (I)			2023-09-08	606	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U	TAPIS ÉD BÉLANGER	95_38 \$
202301570 (1)			2023-09-08	677	CARREFOUR MONDIAL DE L'	LOCATION ÉQUIPEMENT SOIRÉE	3 449 25 \$
202301571 (I)			2023-09-08	998	BISTRO LAFONTAINE	ALIMENTS ÉLUS RÉUNION 2023-0	638,81 S
202301572 (I)			2023-09-08	1081	RADIO MONTYAGNY INC.	SPECTACLE RUSSDEL	632,36 \$
202301574 (l)			2023-09-08	1415	DANIEL THIBAULT, PHOTO	JOURNÉES PHOTOS STE-LUCIE/	1 379,70 S
202301575 (i)			2023-09-08	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	35,00 S
202301576 (I)			2023-09-08	2129	BUROPRO CITATION INC.	ADHÉSIF	1 473 27 S
202301577 (I)			2023-09-08	2492	SOLUTIONS NOTARIUS INC.	SIGNATURE ÉLECTRONIQUE N. L	24,91 \$
202301578 (1)			2023-09-08	2659	SANI BLEU	LOCATION DE TOILETTE	266,74 S
202301580 (1)			2023-09-08	2802	RUSDELL NUNEZ	CHANTEUR RUSDELL NUNEZ: SP	2 874,38 S
202301581 (1)			2023-09-08	2803	TOMMY COLLIN	SPECTACLE TOMMY COLLIN / BA	1 700,00 \$
202301582 (I)			2023-09-08	2804	ARIANE GAUDREAU	HONORAIRES/DÉPALCMENTS CA	975,76 S
202301583 (I)			2023-09-08	17	REVENU CAMADA	DAS 15-08 AU 31-08-2023 RP0001	15 658,09 \$
202301584 (1)			2023-09-08	17	REVENU CANADA	DAS 15-08 AU 31-08-2023 RP0003	325,44 S
202301585 (I)			2023-09-08	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	DAS 16-08 AU 31-08-2023 RP0003	273,60 S
202301586 (I)			2023-09-08	17	REVENU CANADA	DAS 16-08 AU 31-08-2023 RP0002	2 013,43 \$
202301587 (I)			2023-09-08	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	DAS 16-08 AU 31-08-2023 RP0001	47 374,21 \$
202301588 (I)			2023-09-12	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISE 16-08 AU 31-08-2023	6 092,78 \$
202301589 (1)			2023-09-12	19	DESJARDING SECURITE FINA	REMISE 16-08 AU 31-08-2023	1 168,56 S
202301590 (I)			2023-09-14	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	PUBLICITE DEMIS-JOURNÉE IMM	493,83 S
202301591 (I)			2023-09-14	59	MUNICIPALITE DE BERTHIER	1er VERSEMENT PACTE RURAL C	5 597,50 \$
202301592 (1)			2023-09-14	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG	PARTICIPATION CONFÉRENCE H	250,00 \$
202301593 (I)			2023-09-14	268		TRANSPORT ACT, CINÉMA 26-07-	

Usager: cpmre15

Page 5 star 9

#### MRC MONTMAGNY

2 octobre 202

Liste des p	aiements ér	nis (a	tu 2023-08-l	01 au 2025	3-09-30)	Détaillée par .	N° chèques
Nº déboursé	Nº chèque	Lot	Date	Nº fourth	Nom	Description	Montant
202301594 (I)			2023-09-14	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS DU 3 SEPT AU	76,88 S
202301595 (I)			2023-09-14	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 3 SEPT AU	180 51 \$
202301596 (I)			2023-09-14	834	LES CONCASSÉS DU CAP IN	TONNAGE AOÛT 2023	44 603,52 S
202301597 (I)			2023-09-14	986	SOCIÉTÉ DE GESTION DES I	S GESTION IMM ROUSSILLON: L	1 464,36 S
202301598 (1)			2023-09-14	1138	SAMSON, DANIEL	DÉPLACEMENTS DU 27 AOÛT A	85,80 \$
202301599 (i)			2023-09-14	1150	WEED MAN	ENTRETIEN GAZON SQ	1 130 40 \$
202301600 (I)			2023-09-14	1181	PROTECTION INCENDIE VIKI	INSPECTION ANNUELLE ÉD. BÉL	553,03 S
202301602 (I)			2023-09-14	1299	PLANTE CATHERINE	CAPSULES CAFÉ BIBLIOTHÉQUE	130,50 \$
202301603 (I)			2023-09-14	1313	BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENTS DU 27 AOÛT AU	81,13 \$
202301604 (i)			2023-09-14	1379	DENONCOURT, AMÉLIE	DÉPLACEMENTS DU 3 AU 9 SEP	80,51 S
202301605 (I)			2023-09-14	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS DU 3 SEPT AU	175 76 S
202301606 (I)			2023-09-14	1538	FOM SERVICES, COOP, DE S	HONORAIRES CARTE ÉVALUATI	10 769 91 \$
202301607 (I)			2023-09-14	1658	BOURGEOIS, GENEVIÈVE	DÉPLACEMENTS DU 27 AU 2 SEP	21,70 \$
202301608 (I)			2023-09-14	1763	CENTRE DE TRANSFERT TE	CÉTUDE SYNERGIES INDUSTRIEL	1 542,85 S
202301610 (I)			2023-09-14	1963	MAROIS, FRANCIS	TIRAGE BILLETS REMPARTS	87,00 \$
202301511 (1)			2023-09-14	2049	VORMS, THIERRY	DÉPLACEMENTS DU 27 AQÛT AU	148 80 \$
202301612 (I)			2023-09-14	2110	PROULX, JONATHAN	DÉPLACEMENTS DU 3 SEPT AU	50,84 \$
202301613 (I)			2023-09-14	2163	VIDAL, EOLA	DÉPLACEMENTS DU 3 AU 9 SEPT	63,57 S
202301614 (I)			2023-09-14	2174	LAGACÉ MARLÉNE	DÉPLACEMENTS DU 27 AOÛT AU	575,09 \$
202301615 (!)			2023-09-14	2483	TANGUAY, LILI	FRAIS DE POSTE ORDINATEUR :	37,93 \$
202301617 (I)			2023-09-14	2556	PELLETIER-VEZINA, ELIE-KA	ENTRETIEN DU POSTE SO MONT	953,72 \$
202301618 (i)			2023-09-14	2566	BOUDREAULT_CATHERINE	DÉPLACEMENTS DU 23 AOÛT AU	100,29 \$
202301620 (i)			2023-09-14	2758	PIER-LUC SLANCHET	DÉPLACEMENTS DU 27 AOÛT A	152,52 S
202301622 (1)			2023-09-14	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS DU 27 AQÛT A	86,80 S
202301623 (1)			2023-09-14	2772	MORNEAU, MÉLANIE	DÉPLACEMENTS DU 27 AOÛT AU	54,60 \$
202301624 (I)			2023-09-14	2774	SANCTUAIRE DE LOUPS LUP	2e VERSEMENT FRR4 -2023-01-2	25 000 00 \$
202301625 (1)			2023-09-14	2776	ANNE-MARIE GUIMONT	2e VERSEMENT FRR4 -2023-01-2	22 718,20 \$
202301626 (1)			2023-09-14	2782	MÉLISSA GAGNÉ	DÉPLACEMENTS DU 23 AOÛT AU	456,73 \$
202301627 (I)			2023-09-14	2793	SÉBASTIEN CUIRION	RÉNORÉGION C03019PRR0153-A	218 34 \$
202301628 (I)			2023-09-14	2801	CAROLINE DUMONT	DÉPLACEMENTS DU 02 SEPT AU	36,48 \$
202301629 (I)			2023-09-14	1834	CORPORATION ENTRE CIEL	CONTRIBUTION SOCIOFINANCE	2 000,00 \$
202301630 (1)			2023-08-24	16	TELUS QUEBEC	MOIS COURANT	617 62 S
202301631 (1)			2023-09-07	386	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT	4 893.48 \$
202301632 (1)			2023-09-07	386	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT	2 546,62 \$
202301633 (1)			2023-09-11	386	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ : LOYER SAINTE-L	27 50 S
202301634 (I)			2023-09-07	549	SSQ - GROUFE FINANCIER /	ASSURANCES COLLECTIVES SE	14 699,90 \$
202301635 (1)			2023-09-13	1026	COGECO CÁBLE QUÉBEC S.	MOIS COURANT	82,48 \$
202301636 (I)			2023-09-20	17	REVENU CANADA	DAS 01-09 AU 15-09-2023 RP0002	1 626 33 S
202301637 (I)			2023-09-20	27	COMM ADM DE REGIME DE	REMISE 01-09 AU 15-09-2023	492 36 \$
202301638 (I)			2023-09-20	17	REVENU CANADA	DAS 01-09 AU 15-09-2023 RP0001	10 001.26 \$
202301639 (I)			2023-09-20	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR 1077	4 061 84 S
202301640 (I)			2023-09-20	19	DESJARDINS SECURITE FINA	REMISE 01-09 AU 15-09-2023	779 04 \$
202301641 (I)			2023-09-20	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	DAS 01-09 AU 15-09-2023 RP0001	31 933,35 \$

Usager: comre15

Page 6 sur 9



### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

MRC MONTMAGNY

2 octobre 2023

Liste des p	aiements és	mis (	<u>ы 2023-08-0</u>	II au 2023	1-09-30.)	Détaillée par l	V° chèque
Nº déboursé	Nº chique	Loi	Date	Nº fourn.	Nom	Description	Montant
20230164270			2023-08-01	2035	GLOBAL PAYMENTS DIRECT	FRAIS TPV TOURISME	34,45 6
202301643 (1)			2023-09-01	2035	GLOBAL PAYMENTS DIRECT	FRAIS TPV TOURISME	34,49 \$
202301645 (I)			2023-09-29	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	PUBLICITÉ PROMENADE GOURM	2 484.55 S
202301647 (I)			2023-09-29	114	CHAMBRE DE COMMERCE D	AIDE FINANCIÈRE GALA PRESTI	2 000,00 S
202301648 (I)			2023-09-29	119	MRC DE BELLECHASSE	DEPL ING FORESTIERS MAI-AO	3 326,47 S
202301649 (l)			2023-09-29	127	CARREFOUR JEUNESSE-EM	INSCRIPTION/ADHÉSION JEUNES	5,00 S
202301650 (1)			2023-09-29	145	ASS, ORG, MUN. GEST.	JOURNÉE THÉMATIQUE D. SAMS	258,69 \$
202301651 (I)			2023-09-29	148	IMPRESSION RIVE-SUD	500 CARTES D'AFFAIRES	319,63 \$
202301652 (1)			2023-09-29	163	LES ARTS DE LA SCENE DE	LOCATION ÉCRAN RDV RURALIT	45,99 \$
202301653 (1)			2023-09-29	233	MAISON DE SECOURS LA FR	LOYER IMMIGRATION SEPTEMB	586,66 S
202301654 (I)			2023-09-29	423	SESTION GLOBAL USD INC.	ROUES 12 POUCES (BACS)	306,98 \$
202301655 (1)			2023-09-29	586	CAMPOR ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES	28 959,85 \$
202301656 (I)			2023-09-29	606	QUEBEC LINGE SERVICE D'U	TAPIS SQ	132,69 S
202301657 (1)			2023-09-29	629	JULIE PAYEUR, GRAPHISTE	MISE À JOUR CARTE PROMENAD	718,60 S
202301658 (1)			2023-09-29	842	LAURENTIDE RE/SOURCES I	COLLECTE DÉCHETS DANGERE	47 61 S
202301659 (I)			2023-09-29	943	BO,MONT EXPERT INC.	LOCATION ENTREPOSAGE	166,71 S
202301662 (I)			2023-09-29	1610	CORPORATION DE LA BILIOT	SOUTIEN EXPORIOPELLE INCL	21 853.00 \$
202301663 (I)			2023-09-29	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	35,00 \$
202301664 (1)			2023-09-29		STEM TI	MENSUALITÉ OFFICE 365 SEPTE	1 412,44 \$
202301665 (f)			2023-09-29		AVANTIS COOPÉRATIVE	COUTEAU ET ATTACHES PROME	24,50 \$
202301666 (I)			2023-09-29		FOM EVALUATION FONCIÈRI	EGESTION DU RÔLE	10 127,38 \$
202301668 (I)			2023-09-29		LES PRÉTENTIEUX	CAMPAGNE AUTOMNE FACT 202	8 571.39 5
202301669 (I)			2023-09-29		SIMETECH ENVIRONNEMENT	T VIDANGES FOSSES	93 393,79 5
202301670 (1)			2023-09-29		BUROPRO CITATION INC.	COPIES TOURISME	1 837,05 \$
202301670 (I) 202301672 (I)			2023-09-29			ENTRETIEN DU POSTE SQ MONT	953,72 \$
202301672 (1)			2023-09-29		L'ÉCHO D'EN HAUT INC	PUBLICITÉ PROMENADE GOURM	149,47 \$
202301673 (1)			2023-09-29		LA COURTISANE	FRAIS TGIRT 2023-09-07	1 045,11 5
202301674 (I)			2023-09-29		MICHEL HUDON	HONORAIRES DOSSIERS 155-161	2 112,30 5
202301675 (I) 202301676 (I)			2023-09-29		LA FERME FLANC SUD	ALIMENTS VISITE ÉLUS 2023-09-1	66,00.5
202301677 (1)			2023-09-29		SÉBASTIEN QUIRION	HONORAIRES RÉNORÉGION PRR	757,46 \$
202301677 (1)			2023-09-29		TETRA TECH QLING	1E VERSEMENT ÉLABORATION P	22 397,14 5
202301682 (I)			2023-09-28		LABRECQUE NANCY	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 SE	227,83 \$
202301682 (I) 202301683 (I)			2023-09-28		FORTIN, MYRIAM	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 SE	13,02 \$
202301684 (1)			2023-09-28		GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 SE	362,03 \$
202301685 (I)			2023-09-28		FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 17 AU 23 SE	43,60 \$
202301685 (I) 202301686 (I)			2023-09-28		MORNEAU, ÉRIC	DÉPLACEMENTS DU 17 AU 23 SE	25;61 \$
202301687 (1)			2023-09-28		LEULLIER, MARTINE	DÉPLACEMENTS AU 23 SEPTEM	62,10
202301688 (I)			2023-09-28		GENDRON, JOËLLE	DÉPLACEMENTS DU 17 AU 23 SE	117,76
			2023-09-28		GAUTHIER, CHARLES	CELLULAIRE SEPTEMBRE 2023	15,00 \$
202301689 (I)			2023-09-20		BERLINGER, MATHIAS	ACHATS MONTAGE FABLAB	190,36
202301690 (1)			2023-09-20		DENONCOURT, AMÉLIE	DÉPLACEMENTS DU 17 AU 23 S	370,42
202301691 (I)			2023-09-2		LACASSE LUCIE	DEPLACEMENTS DU 10 AU 23 S	338,80
202301692 (1)			2023-09-2		LEBLANC, EMMANUELLE	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	291,53
202301693 (I)			2023-09-2	7440	LEBLANC, EMINANUELLE	DEI DICEMENTO DO TO AO TO	201,001

Usager: epmrc15

Page 7 nur 9

#### MRC MONTMAGNY

2 octobre 2023

			lu 2023-08-0			Détaillée par N	
Nº déboursé	Nº chèque	Lot	Date	Nº fourn.	Nom	Description	Montant
202301694 (I)			2023-09-28	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DEPLACEMENTS DU 17 AU 23 S	51,20 \$
202301695 (1)			2023-09-28	1963	MAROIS, FRANCIS	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	12,00 S
202301696 (I)			2023-09-28	2007	LÉVESQUE, FRANCE	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	49,60 \$
202301697 (I)			2023-09-28	2049	VORMS, THIERRY	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	124,70 S
202301698 (I)			2023-09-28	2110	PROULX, JONATHAN	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	229,76 \$
202301599 (I)			2023-09-28	2163	VIDAL, LOLA	DEPLACEMENTS DU 17 AU 23 S	103,20 \$
202301700 (I)			2023-09-28	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 JU	454,55 S
202301701 (f)			2023-09-28	2599	CIDADE. HAMILTON	DÉPLACEMENTS DU 27 JUILLET	829,97 \$
202301702 (I)			2023-09-28	2708	ISABELLE NORMAND	DÉPLACEMENTS DU 17 AU 23 JU	19,20 \$
202301703 (1)			2023-09-28	2756	ISABELLE LORD-FORTIN	DÉPLACEMENTS AU 23 SEPTEM	601,15\$
202301704 (I)			2023-09-28	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 SE	44,76 \$
202301705 (1)			2023-09-28	2772	MORNEAU, MÉLANIE	DEPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	22,44 S
202301706 (I)			2023-09-28	2782	MÉLISSA GAGNÉ	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	352,21 S
202301707 (I)			2023-09-28	2801	CAROLINE DUMONT	DÉPLACEMENTS DU 10 AU 16 S	32,58 \$
202301708 (I)			2023-09-28	2810	CORALIE-JADE MONTAN	DÉPLACEMENTS DU 17 AU 23 SE	31,90 \$
202301345 (1)	10913		2023-08-03	158	CENTRE DE PLEIN-AIR STE-A	ACTIVITÉ 41 ENFANTS	123,00 S
202301346 (I)	10914		2023-08-03	568	COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ES	ADHÉSION MEMBRE	40,00 S
202301352(1)	10915		2023-08-03	1015	LEMIEUX NOLET	AUDIT COLLECTE SÉLECTIVE	787,58 S
202301354 (I)	10916		2023-08-03	1269	CLUB ROTARY DE MONTMAC	AIDE FINANCIÈRE PRÉVENTION	250,00.\$
202301355 (1)	10917		2023-08-03	1399	CHALETS ET VILLÉGIATURE	ACTIVITÉ TERRAIN DE JEUX	434,71 \$
202301359 (1)	10918		2023-08-03	2184	ENAIR CONTRÔLE	TRAVAUX PRISE DE COURANT 3	348.32 S
202301363 (1)	10919		2023-08-03	2768	SUZANNE-MARIE LACHAPEI	. 2 IÈME VERSEMENT AIDE FINAN	2 000,00 \$
202301369 (I)	10921		2023-08-03	2785	RORQUAL	AIDE FIN, TON PROJET DE VIE	10 000,00 \$
202301370 (1)	10922		2023-08-03	2785	RORQUAL	AIDE FIN TON PROJET DE VIE	10 000,00 \$
202301371 (I)	10923		2023-08-03	2785	RORQUAL	AIDE FIN, TON PROJET DE VIÉ	10 000,00 S
202301372 (I)	10924		2023-08-03	2785	RORQUAL	AIDE FIN TON PROJET DE VIE	10 000,00 S
202301373 (I)	10925		2023-08-03	2785	RORQUAL	AIDE FIN. TON PROJET DE VIE	10 000,00 S
202301433 (1)	10926		2023-08-11	525	GÉNÉRATRICE DRUMMOND	( REMPLACEMENT DU RADIATEUR	5 785,95 \$
202301436 (I)	10927		2023-08-11	852	KONE INC.	ENTRETIEN DU 1 JUILLET AU 30	1 057,33 \$
202301439 (I)	10926		2023-08-11	1402	FRANCOTYP-POSTALIA CAN	LOCATION COMPTEUR	91,89 \$
202301446 (I)	10929		2023-08-11	2011	SERVICES DM	BASE DE LIT ET MATELAS	225,00 \$
202301449 (I)	10930		2023-08-11	2733	FUSION-THÉATRE-NEUF INC	ANIMATION FABLAB	558,00.S
202301450(1)	10931		2023-08-11	2792	ÉCOLE DE DANSE MOVÉ	ATELIERS DE DANSE TDJ	798,73 S
202301451 (1)	10932		2023-08-11	2793	SÉBASTIEN QUIRION	HONORAIRES DOSSIER ANNULÈ	327,51 \$
202301464 (I)	10933		2023-08-17	1344	JURISMEDIA INC.	ABONNEMENT ANNUEL MARGILL	750,22-9
202301502(1)	10934		2023-08-25	83	MUN DE STE-LUCIE-DE-BEA	LOYER SAINTE-LUCIE JUILLET 20	1 374,00 9
202301504 (1)	10935		2023-08-25	104	LIBRAIRIE LIVRES EN TETE	LIVRE: TRANSPORT ET GESTION	1 302,74 9
202301515 (1)	10936		2023-08-25	2799	MILLER ZOO INC	ACTIVITÉS MILLER ZOO (2023-08-	2 178,06 \$
202301533 (I)	10937		2023-09-01		GROUPE NÉGOTEL INC.	LIGNE CENTREX	240,82 9
202301573 (I)			2023-09-08		ACTION PATRIMOINE	ADHÉSION ACTION PATRIMOINE	100.00 \$
202301579 (I)			2023-09-08			ANIMATION FABLAB DE MONTMA	603,00
202301601 (i)			2023-09-14		CARON, JOCELYNE	DÉPLACEMENTS DU 23 AOÛT 20	52,24 \$
202301609 (1)			2023-09-1		HOTEL CENTRE-VILLE	HEBERGEMENT WILLIAM ROMER	154,70 9

Usager: cpmrc15

Page 8 sur 9



#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

LODG	1.703	7/TYB # 4	A 177
MRC	MILL	V I M A	T-NY

2 octobre 2023

o déboursé	Nº chèque	Lot	Date	Nº fourn.	Nom	Description	Montant
02301616 (1)	10942		2023-09-14	2522	GÉSARCO INC.	HONORAIRES PROFESIONNELS	16 432,81 \$
02301619 (1)	10943		2023-09-14	2717	CENTRE D'AIDE AUX ENTRE.	CAHIER SPÉCIAL EMPLOI 2023-0	575,00 \$
02301621 (1)	10944		2023-09-14	2768	SUZANNE-MARIE LACHAPEL	3E VERSEMENT FINAL AIDE FINA	1 000,00 S
02301644 (1)	10945		2023-09-25	2805	SUBV. RÉNORÉGION C03019	PRR	20 000,00 \$
02301646 (1)	10946		2023-09-29	113	L'ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ	ISOUPER BÉNÉFICE 21-10-2023	120,00 \$
02301660 (1)	10947		2023-09-29	1038	SERVICE D'ENTRETIEN PASC	ENTRETIEN PELOUSE SQ	873,81 \$
02301661 (!)	10948		2023-09-29	1182	LE PLACOTEUX	PUBLICITÉ 20-09-2023	728,94 \$
02301667 (I)	10949		2023-09-29	2011	SERVICES DM	LAVEUSE-SÉCHEUSE LOGEMEN	610,00 S
02301671 (1)	10950		2023-09-29	2184	ENAIR CONTRÓLE	REMPLACEMENT LAMPES FLUO	768.32 \$
02301678 (1)	10951		2023-09-29	2796	PATTISON	PRODUCTION PANNEAUX 10 X20	6 151,16 \$
02301679 (1)	10952		2023-09-29	2807	FRÉCHETTE FORD	REPARATION VÉHICULE MARCH	2 936,73 \$
02301681 (I)	10953		2023-09-29	2809	SUBVENTION RÉNORÉGION	PRR	9 535,93 \$
Total des <sub>l</sub>	paiements	émis :	avec le pos	ste 54-11	12-10-000	_	1 296 681,78 \$
Total des r	paiements o	émis				_	1 296 681,78 \$

Total des cheques
Total des dépôts direct

399 329,39 \$

897 352,39 **\$** 

Usager: cpmrc15

Page 9 ster 9

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 1 296 681.78 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

### 8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 5 OCTOBRE 2023

L'état des revenus et dépenses au 5 octobre a été déposé aux élus.

#### 8.3 RAPPORT FINANCIER 2022

Le vérificateur est toujours en analyse et en demande de validation suite à des réponses à des tests à leur fournir. Le vérificateur devrait nous remettre le projet au plus tard le 24 octobre prochain pour dépôt à la session du 14 novembre 2023.

### 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 10. VARIA OUVERT

## 10.1 SERVICES DE PROXIMITÉ - FERMETURE DE POINTS DE SERVICES BANCAIRES

M. Richard Galibois, maire de Berthier-sur-Mer, fait un compte-rendu



#### 2023-10-34

#### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

des démarches et rencontres dans ce dossier. Les autres municipalités visées par une fermeture font également état des discussions ayant eu lieu. À suivre.

### 11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h42.

**ADOPTÉ** 

Jocelyne Caron, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et greffière-très.